



La tolérance, porte ouverte sur la paix

*Manuel éducatif à l'usage
des communautés et des écoles*

(Version partielle et provisoire)



La tolérance, porte ouverte sur la paix

*Manuel éducatif à l'usage
des communautés et des écoles*

(Version partielle et provisoire)

U N E S C O

ED-94/WS/8

Les appellations employées dans ce guide et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La présente publication est la version préliminaire, établie à partir des matériels disponibles, d'un guide plus détaillé et plus complet, qui paraîtra en 1995, Année des Nations Unies pour la tolérance. L'UNESCO espère recevoir de nouvelles descriptions de programmes et des spécimens supplémentaires de matériels pour inclusion dans cette édition ultérieure, revue et augmentée.

Couverture: dessin de Guylène, 10 ans, reproduit de "*Livret de la paix*", Paris, s.d. p. 26, avec l'autorisation de l'Action catholique des enfants.

Imprimé en 1994 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07-SP
Composé et imprimé par l'UNESCO

© UNESCO 1994
Imprimé en France

La tolérance, porte ouverte sur la paix

Guide d'enseignement/apprentissage en matière d'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie

Avant-propos

Préface

1. Pourquoi une éducation pour la tolérance ?
 - 1.1 Une épidémie d'intolérance transforme les communautés et menace les écoles
 - 1.2 La tolérance fait partie intégrante des droits de l'homme et de la paix
 - 1.3 Qui peut contribuer à l'éducation pour la tolérance ?
 - 1.4 Pour étude et discussion: l'idée d'un monde de tolérance
2. Vers une culture de paix: diagnostic de l'intolérance; description de la tolérance
 - 2.1 L'intolérance et le cycle de la violence
 - 2.2 Les symptômes de l'intolérance: principes généraux d'un enseignement relatif à des cas spécifiques
 - 2.3 Pour étude et discussion: une cartographie de l'intolérable
 - 2.4 Guetter les signes d'espoir: les conditions de la tolérance
 - 2.5 Pour étude et discussion: comment évaluer nos communautés et nos pays
 - 2.6 Droits de l'homme: les limites de la tolérance: retenue et responsabilité
 - 2.7 Les manifestations sociales d'intolérance qui violent les droits de l'homme
 - 2.8 Pour étude et discussion: comment utiliser les droits de l'homme pour diagnostiquer l'intolérance
3. L'enseignement de la tolérance: quelques problèmes et quelques possibilités
 - 3.1 Des définitions capricieuses et variables
 - 3.2 Quand le climat social est délicat et complexe, il faut enseigner la morale
 - 3.3 Pour étude et discussion: préparation à la réflexion morale
 - 3.4 Resserrer la communauté: initiatives éducatives en faveur de la tolérance
 - 3.5 Pour étude et discussion: envisager des initiatives en faveur de l'éducation pour la tolérance
4. La tolérance à l'école: un laboratoire pour la pratique de la tolérance
 - 4.1 L'école, agent d'intégration à la société et centre communautaire
 - 4.2 Principes pour la pratique de la tolérance à l'école
 - 4.3 Valeurs et éducation interculturelle
 - 4.4 Un cadre pour enseigner la tolérance: objectifs et problèmes sociaux
 - 4.5 Pour étude et discussion: s'attaquer aux problèmes
 - 4.6 Objectifs généraux d'apprentissage: valeurs, connaissances et compétences
 - 4.7 Pour une participation positive à un monde de diversité: un processus d'enseignement de la tolérance
 - 4.8 Pour étude et discussion: mise en route d'un processus d'apprentissage de la tolérance
5. La tolérance en classe dans chaque discipline, à chaque niveau et dans chaque région du monde
 - 5.1 Instiller la tolérance dans toutes les disciplines
 - 5.2 Modèles de leçons pour tous les niveaux: depuis le jardin d'enfants jusqu'au secondaire
 - 5.3 Discussion finale: organiser nos efforts

AVANT-PROPOS

J'en appelle à tous les chefs d'Etat et de gouvernement, aux ministres et aux fonctionnaires chargés de l'éducation à tous les niveaux, aux maires de toutes les villes et de tous les villages, à tous les enseignants, aux communautés religieuses, aux journalistes et à tous les parents du monde entier:

- pour qu'ils inculquent à nos enfants et à nos jeunes un esprit d'ouverture et de compréhension envers les autres peuples, la diversité de leurs cultures et de leur histoire et l'humanité profonde qu'ils partagent avec nous;
- pour qu'ils leur enseignent combien il est important de refuser la violence et d'adopter des moyens pacifiques pour résoudre les différends et les conflits;
- pour qu'ils forgent dans les générations à venir des sentiments d'altruisme, d'ouverture et de respect d'autrui, de solidarité et de partage, fondés sur une confiance en leur identité et sur une capacité de

reconnaître les multiples facettes de la personne humaine dans des contextes culturels et sociaux différents.

D'ici à 1995, proclamée sur l'initiative de la Conférence générale de l'UNESCO Année des Nations Unies pour la tolérance, et qui fournira ainsi une occasion, excellente mais délicate, de célébrer le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il est indispensable que chacun d'entre nous donne un sens nouveau au mot "tolérance" et comprenne que notre capacité de reconnaître à chaque personne sa valeur est le fondement éthique de la paix, de la sécurité et du dialogue interculturel.

L'avènement d'un avenir de paix dépend de nos actes et de nos gestes de tous les jours. Pratiquons l'éducation pour la tolérance dans nos écoles et nos communautés, dans nos foyers et sur nos lieux de travail et, surtout, dans nos coeurs et dans nos esprits.

Federico Mayor
Directeur général de l'UNESCO

Texte inscrit sur le livre d'or du
Beit-Hashoah Museum of Tolerance
le 8 février 1993

Préface

Objectifs

Cette version provisoire et partielle du guide a été préparée par l'UNESCO à titre de contribution à l'Année des Nations Unies pour la tolérance (1995) et au lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en matière de droits de l'homme. Elle s'inscrit dans le projet de Cadre d'action intégré de l'UNESCO concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie, qui associe en une démarche globale et permanente ces trois éléments principaux indispensables à une culture de paix. Elle reconnaît, comme le Directeur général le fait dans son appel que, dans cette perspective, l'éducation pour la tolérance exige la participation active de communautés entières.

Pour faciliter cette participation, tous les textes figurant dans le présent guide sont présentés de manière à intéresser divers secteurs de la société et à être utilisés par eux. S'il porte principalement sur la raison d'être et les méthodes de l'éducation pour la tolérance dans l'enseignement primaire et secondaire, ce guide traite aussi du climat social dans lequel opèrent les écoles et souligne que nombreux sont ceux qui, dans le monde, ont besoin aussi, en dehors des écoles, d'être éduqués pour la tolérance. Ce guide est destiné à servir de manuel à tous ceux qui peuvent contribuer à l'éducation pour la tolérance, qu'il s'agisse d'enseignants, de formateurs d'enseignants, d'animateurs de communauté, de parents, d'animateurs de groupes de jeunes ou de travailleurs sociaux.

Un manuel en cours d'élaboration

Cette version préliminaire du manuel ne prétend être ni un programme d'études ni un livre du maître complet; elle est plutôt destinée à servir de catalyseur et à faciliter l'élaboration de nouveaux textes conçus

pour des milieux sociaux et culturels particuliers. Des rapports sur les efforts entrepris dans ce sens et des exemplaires des éléments de programme qui pourraient en résulter seraient également les bienvenus.

Les leçons et projets, présentés ici ont été sélectionnés parmi ceux qui étaient disponibles au moment où la présente version a été établie. D'autres contributions continuent de parvenir à l'UNESCO et il en sera ainsi jusqu'en janvier 1995 en vue de la publication, plus tard dans l'année, d'une version plus complète. Nous espérons que de nombreux éducateurs apporteront leur concours à cet effort visant à élaborer une "pédagogie de la tolérance". L'UNESCO a sollicité des contributions de toutes les régions du monde. Bien que celles-ci soient déjà toutes représentées ici, il n'en demeure pas moins nécessaire d'avoir plus de variété dans la représentation des cultures et dans les sujets traités.

Le présent texte tient compte des suggestions et des contributions de tous les secteurs de l'UNESCO, mais sa formulation relève de la seule responsabilité de son éditrice, le professeur Betty A. Reardon, du Teachers College de l'Université Columbia à New York (Etats-Unis d'Amérique).

Comment utiliser le présent document

Cette publication est une sorte d'introduction qui vise à faire comprendre en quoi consiste l'éducation pour la tolérance et ce qu'elle nécessite. Elle présente un exposé des problèmes de l'intolérance, la raison d'être d'un enseignement visant l'objectif de la tolérance, ainsi que des concepts et des descriptions permettant d'identifier à la fois les problèmes et les objectifs. Ces concepts sont présentés sous la forme de comportements individuels et collectifs et de conjonctures sociales pour fournir aux éducateurs les moyens de

reconnaître les problèmes quand ils en sont les témoins et de formuler des objectifs convenant à leur communauté et à leurs élèves. Afin de les aider à atteindre ces objectifs, nous avons exposé un processus d'apprentissage qui place la tolérance dans le cadre d'une éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie et défini des objectifs généraux d'apprentissage. Nous avons donné des exemples de divers programmes d'éducation pour la tolérance empruntés à toutes les régions du monde, ainsi que de moyens d'appliquer ces programmes dans les classes à l'aide d'unités d'enseignement de divers pays.

Chaque chapitre du guide comprend des textes pouvant servir à l'étude et à la discussion de questions de tolérance et de paix. Les organisations, les groupes et les élèves des établissements secondaires supérieurs pourront explorer ensemble les questions soulevées et les problèmes identifiés.

Nous espérons qu'une importance particulière sera accordée à l'examen des possibilités de parvenir à des réponses appropriées et constructives. Des questions laissant entrevoir des modalités de recherches et de solutions sont posées d'un bout à l'autre du guide. Ces questions ainsi que les textes figurant dans les chapitres 1 à 4 conviennent particulièrement à des groupes d'adultes et à des groupes communautaires ainsi qu'à la formation des maîtres. Les chapitres 1 à 4

et certaines leçons du chapitre 5 peuvent également être utilisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Une partie importante du texte (chapitre 5) contient des unités d'enseignement types, des directives générales et des suggestions sur les lieux et les modalités de l'éducation pour la tolérance dans les établissements primaires et secondaires.

Nous adressons aux futurs utilisateurs du présent document d'enseignement/apprentissage tous nos vœux de succès dans leurs efforts afin que l'éducation pour la tolérance ouvre la voie à l'acquisition de connaissances nouvelles et plus vastes qui favoriseront l'établissement de la paix, le respect des droits de l'homme et l'instauration de la démocratie.

La présente version est une édition provisoire qui peut être librement reproduite par tous ceux qui désirent l'utiliser. En contrepartie, l'UNESCO demande aux utilisateurs de bien vouloir remplir le formulaire d'examen et d'évaluation qui y est inséré et de le faire parvenir au Secteur de l'éducation (Section d'éducation humaniste, culturelle et internationale).

UNESCO

Section d'éducation humaniste,
culturelle et internationale

1. Pourquoi une éducation pour la tolérance ?

Les sociétés éduquent pour servir des fins socialement constructives. Souvent ces fins sont liées à des objectifs ou à des problèmes particuliers. De même que l'éducation relative au développement prépare les citoyens à participer aux processus de développement social, culturel et économique et que l'éducation relative à l'environnement fournit une instruction sur les menaces pesant sur le milieu naturel et encourage les comportements propres à les éviter, le présent guide est conçu dans la perspective d'une éducation à des fins socialement constructives. Il s'adresse à la vaste société que représente notre communauté planétaire naissante, considérée dans toute sa diversité. Le processus social qu'il vise à favoriser est l'édification de la paix par le respect des droits de l'homme et la pratique de la démocratie. Le problème qu'il vise à aborder est l'intolérance, menace d'une extrême gravité pour les droits de l'homme, la démocratie et la paix.

1.1 Une épidémie d'intolérance transforme les communautés et menace les écoles

Au terme de plusieurs décennies de guerre froide, la société mondiale s'est bercée brièvement de l'espoir que la fin de ce combat allait marquer le début d'une ère où il serait possible de s'attaquer aux conséquences destructrices de ce conflit et aux divisions profondes imposées par les injustices économiques dans le monde. Mais cet espoir a été mis à rude épreuve par l'éclatement de conflits régionaux et par les hostilités entre peuples qui ont fragmenté des nations et transformé radicalement l'ordonnance politique du monde telle qu'elle avait été depuis près d'un demi-siècle. La planète tout entière a été le théâtre de tensions entre groupes, d'hostilités religieuses et de conflits ethniques. Beaucoup de conflits anciens jusqu'alors réalisés ont retenu l'attention du monde.

Des haines profondes, dont certaines avaient été déjà apaisées grâce à des réconciliations qui avaient permis à des groupes ethniques différents de coexister dans la paix et la coopération, ont resurgi dans les comportements, ont trouvé leur expression dans les médias et les conférences, et des communautés se sont lancées dans la guerre. Le règlement des différends, la réconciliation des parties en conflit et la reconstruction des sociétés seront l'une des tâches les plus difficiles que la société des hommes ait jamais eues à entreprendre. C'est peut-être le plus grand défi auquel ceux qui cherchent à éduquer pour la paix aient jamais dû faire face. Les éducateurs ne peuvent pas se dérober en présence des réalités de l'histoire ni se soustraire à leur responsabilité de relever le défi que le processus de réconciliation présente à ceux qui préparent et mettent en oeuvre le processus d'apprentissage social.

Ces conflits, de même que les problèmes de la pauvreté qui ont accéléré les taux de migration, ont grossi le nombre des réfugiés demandeurs d'asile et des migrants cherchant du travail dans des pays et des collectivités qui étaient autrefois essentiellement monoculturels. Souvent imprévu, le multiculturalisme a fait son apparition comme un facteur social touchant de nombreuses communautés et faisant sentir son influence sur leurs écoles. Les classes sont devenues des microcosmes de la diversité culturelle de la société mondiale et la compréhension transculturelle est devenue une condition indispensable à l'établissement d'un bon climat d'apprentissage dans les écoles du monde entier. Pour beaucoup d'écoles, ces circonstances nouvelles ont soulevé de grosses difficultés. Certains ont trouvé dans ces difficultés une occasion de dispenser une éducation tendant à un multiculturalisme harmonieux, conçu comme le pluralisme positif d'une culture de paix. La compréhension transculturelle doit s'apprendre. La réconciliation doit s'apprendre. Et chacune exige elle-même que la

tolérance s'apprenne et se pratique. Tel est le sens de l'appel du Directeur général de l'UNESCO.

1.2 La tolérance fait partie intégrante des droits de l'homme et de la paix

Comme le Directeur général de l'UNESCO l'indique, la tolérance fait partie intégrante du respect des droits de l'homme et de l'instauration de la paix, et elle leur est indispensable. Sous sa forme la plus simple et la plus fondamentale, la tolérance consiste à accorder aux autres le droit de voir leur personne et leur identité respectées. Les valeurs politiques et sociales modernes dont sont issues les normes internationales actuelles en matière de droits de l'homme furent d'abord formulées dans un appel à la tolérance en tant que condition essentielle du maintien de l'ordre social. Les penseurs politiques occidentaux mirent en évidence la nécessité de la tolérance pour une société qui ne pouvait plus tolérer l'intolérance et les déchirements des guerres de religion des XVI^e et XVII^e siècles. Reconnaître que la tolérance était un facteur fondamental de la paix entre les nations fut un élément important du climat historique qui aboutit aux premières déclarations modernes des droits couronnés trois siècles plus tard par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Dans ce texte, les Nations Unies ont défini les caractéristiques de l'ordre mondial pacifique qu'elles appelaient de leurs vœux sous la forme de droits, revendications fondamentales que tous les êtres humains devaient pouvoir présenter à la société.

Il est devenu manifeste qu'une grande partie des dissensions intercommunautaires attisées par l'intolérance est due au fait que les peuples insistent sur leurs droits à régir eux-mêmes leurs affaires politiques, sociales et économiques. Comme le souligne la Déclaration universelle, la violence peut être la conséquence de la répression d'aspirations démocratiques, tout comme elle peut être le résultat de l'intolérance. L'une des fonctions majeures de la démocratie est de faciliter le changement politique et de régler les différends politiques sans violence. L'élément de démocratie s'imbrique donc fondamentalement avec la paix, les droits de l'homme et la tolérance.

L'instauration de ces quatre valeurs dans la société mondiale constituerait la base d'une "culture de paix". Toute culture est essentiellement le résultat d'un apprentissage. L'éducation est un apprentissage préparé et guidé par des valeurs culturelles. Une culture de paix exige donc une éducation préparée et guidée par les valeurs de la paix, des droits de l'homme, de la démocratie et, en son cœur même, de la tolérance. Étant donné l'épidémie d'intolérance qui sévit actuellement, l'éducation pour une culture de paix, en particulier pendant l'Année des Nations Unies pour la tolérance, devrait être axée sur cette valeur fondamentale.

1.3 Qui peut contribuer à l'éducation pour la tolérance ?

Chaque élément de la communauté peut contribuer à l'éducation pour la tolérance et chaque élément peut prendre part à la célébration de l'Année des Nations Unies pour la tolérance.

Les conseils municipaux pourraient organiser une semaine de manifestations destinées à célébrer les différents groupes composant la communauté et leur apport à la vie commune. Ces manifestations pourraient avoir lieu vers le 16 novembre, jour anniversaire de l'adoption de l'Acte constitutif de l'UNESCO, afin de célébrer l'Année des Nations Unies pour la tolérance et de lancer la décennie des Nations Unies pour l'éducation en matière de droits de l'homme qui a été proposée. Des organisations civiques et des groupes culturels pourraient se charger de certains aspects de la célébration.

Les églises, les temples, les mosquées, les synagogues et les organisations religieuses pourraient organiser des programmes sur la tolérance religieuse, prendre part à des dialogues interreligieux et élaborer des directives pour l'enseignement du respect mutuel des religions dans les écoles de la communauté.

Les autorités scolaires pourraient proposer le présent guide aux associations de parents d'élèves en sollicitant leurs suggestions sur la manière dont les directives et les orientations pourraient être adaptées à la situation locale.

Les parents et les membres d'organisations locales ayant une expérience ou une connaissance particulière de l'intolérance, de ce en quoi elle consiste et de la façon d'y faire face, ou qui oeuvrent en faveur des droits de l'homme, pourraient se porter volontaires pour faire connaître l'expérience qu'ils ont ainsi acquise dans des assemblées scolaires ou dans les classes.

Les animateurs communautaires et les travailleurs sociaux pourraient établir des programmes d'action pour évaluer et aborder les problèmes d'intolérance rencontrés dans leur localité et dans la population qu'ils desservent.

Les églises et les écoles pourraient accueillir des activités tendant à aborder les questions locales et les problèmes d'intolérance qui se posent dans la communauté et à y rechercher des solutions. L'assistance et la solidarité dont les victimes de l'intolérance bénéficieraient de la part des parents et de la communauté seraient sans doute la leçon de tolérance la plus efficace que les jeunes pourraient recevoir.

Les formateurs d'enseignants, tant pour la formation préalable que pour la formation en cours d'emploi, et notamment ceux qui donnent des cours sur les fondements philosophiques ou sociaux de l'éducation, pourraient faire usage du présent guide pour compléter leur enseignement et familiariser les étudiants et les enseignants en service avec l'idée de tolérance considérée comme une valeur sociale essentielle et un objectif d'apprentissage important pour l'éducation sociale.

Les enseignants du système scolaire et les éducateurs du système non formel pourraient utiliser le présent guide comme manuel pour ses méthodes d'enseignement, ses buts et ses directives. Ils pourraient aussi mettre au point eux-mêmes leurs méthodes et leurs matériels dont ils feraient profiter d'autres éducateurs dans la version révisée et augmentée du guide.

1.4 Pour étude et discussion: l'idée d'un monde de tolérance

Les enseignants, les groupes d'enseignants dans les écoles, les membres du clergé, les groupes d'étude ou les coordonnateurs d'organisations désireux de lancer un programme d'apprentissage sur la tolérance sont autorisés à reproduire tout ou partie du présent guide comme base d'étude et de discussions. Les questions ci-après ainsi que celles qui figurent dans d'autres chapitres sont destinées à orienter la discussion pour cette étude. Ces questions conviennent à des adultes et

à des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

- * Quel type de société pourrions-nous avoir si nous réalisons une culture de paix ? Comment cette culture pourrait-elle se manifester dans nos vies familiales, dans nos communautés, dans la politique de notre pays et dans les relations internationales ?
- * Quel rapport y a-t-il selon vous entre la tolérance et la paix ? Les droits de l'homme pourraient-ils devenir une réalité en l'absence d'un engagement de la société en faveur de la tolérance ? Y-a-t-il à votre avis un rapport significatif entre les droits de l'homme et la démocratie ?
- * Quelles sont vos préoccupations personnelles et celles de votre communauté en ce qui concerne la question de la tolérance ? En quoi ces préoccupations se rattachent-elles au problème de la tolérance à l'échelle planétaire ? Pouvez-vous établir des rapports entre vos préoccupations personnelles et l'instauration de la paix dans le monde ?

2. *Vers une culture de paix: diagnostic de l'intolérance; description de la tolérance*

La tolérance n'est pas une fin mais un moyen. C'est la qualité essentielle minimale de relations sociales qui refusent la violence et la contrainte. Sans tolérance, il ne peut y avoir de paix. Avec la tolérance, toute une série de possibilités humaines et sociales positives peuvent être recherchées, dont l'instauration d'une culture de paix.

2.1 *L'intolérance et le cycle de la violence*

Il y a intolérance lorsqu'un groupe se considère lui-même ou considère ses croyances ou son mode de vie comme supérieur aux autres. Elle peut entraîner toute une gamme de conséquences, depuis le simple manque de courtoisie ou l'ignorance d'autrui jusqu'à des systèmes sociaux élaborés comme celui de l'apartheid ou jusqu'à l'anéantissement délibéré d'un peuple par un génocide. Tous ces actes ont pour origine le refus de reconnaître la valeur fondamentale de la personne humaine. *Par conséquent, l'objectif primordial de l'éducation pour la tolérance est de reconnaître et de respecter la dignité et l'intégrité de tous les êtres humains.* Cette valeur est au cœur même de toutes les théories et normes internationales relatives aux droits de l'homme. Elle est la motivation principale des efforts visant à instaurer la paix, la source d'inspiration des formes démocratiques de gouvernement; et l'antithèse de l'intolérance.

L'intolérance est un symptôme qui porte en soi les germes d'un mal social destructeur de vie, la violence. La violence est une pathologie qui exige la mobilisation de tous les efforts possibles pour protéger la santé et le bien-être de la société. La "médecine préventive" sous la forme d'une éducation permanente pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie est le remède le plus efficace, mais il faut aussi déployer des efforts pour réagir efficacement dès les premiers

symptômes. Les décideurs, les éducateurs et, à vrai dire, tous les citoyens doivent pouvoir reconnaître ces symptômes ou les indicateurs de l'intolérance et agir en conséquence.

2.2 *Les symptômes de l'intolérance: principes généraux d'un enseignement relatif à des cas spécifiques*

Quel que soit celui qui s'apprête à dispenser une éducation pour la tolérance, qu'il s'agisse d'une organisation communautaire, d'un système scolaire ou d'un enseignant isolé, il devra évaluer et prendre en compte le degré et la nature de l'intolérance qui peut exister dans le milieu considéré. Des indicateurs ou "symptômes" de l'intolérance peuvent servir d'instruments d'évaluation et de base pour un enseignement sur la tolérance. Les symptômes définis ci-après sont classés dans une certaine mesure par ordre de gravité, mais ils ne représentent pas une progression. On peut à un moment donné en rencontrer un seul, ou plusieurs, ou même tous à la fois. Chacun d'entre eux, à mesure qu'il apparaît, sert d'avertissement, indiquant que d'autres symptômes risquent d'être présents ou vont vraisemblablement suivre.

Si ces symptômes existent dans une communauté, ils existent probablement dans les écoles. Les enseignants devraient être en alerte et les guetter dans leur classe. Si les enfants manifestent ces symptômes dans leurs attitudes et leurs comportements en classe ou dans la cour de récréation, les enseignants devraient en prendre note, mais rester prudents au début avant de réagir. Les enfants, surtout les plus jeunes, copient parfois des attitudes qu'ils ont observées dans leur milieu familial et/ou dans l'ensemble de la communauté. Il est rare qu'ils

soient à l'origine de préjugés ou d'attitudes et de comportements déshumanisants. Lorsqu'un comportement constitue une violation flagrante de droits, on peut y porter directement remède mais, même dans ce cas, il est important de s'abstenir de sermonner et de moraliser; il vaut mieux essayer d'expliquer et d'inciter à réfléchir sur les conséquences du symptôme. Quand on enseigne comment reconnaître l'intolérance, il est utile de commencer par des descriptions générales et des exemples différents de ceux qu'on peut observer dans la communauté où l'enseignement est donné. Ensuite, en discutant et en procédant par tâtonnement, l'enseignant peut acheminer les élèves vers les éléments d'intolérance qui ont un rapport direct avec leur propre existence. Lorsqu'il est très bien fait, un tel enseignement permet aux élèves de découvrir et d'"identifier" plus facilement ces cas d'intolérance. Il faut toujours aider les élèves à comprendre les concepts généraux définis dans les indicateurs qui suivent, ainsi que les exemples particuliers, et leur fournir des informations sur d'autres exemples du même concept. Il est important que les élèves comprennent que l'intolérance est un problème commun à de nombreuses sociétés, un problème mondial et que, en s'attaquant aux symptômes qui se manifestent dans leur école et leur communauté, ils peuvent contribuer à atténuer la gravité d'un problème planétaire, acquérant ainsi des connaissances qui leur seront utiles, à eux-mêmes et à la société dans laquelle ils vivent, pendant de nombreuses années.

Quelques symptômes d'intolérance, avec les indicateurs de comportement correspondants

Langage: Dénigrement et expressions péjoratives ou d'exclusion qui déprécient, rabaisent et déshumanisent des groupes culturels, raciaux, nationaux ou sexuels. Déni du droit à la parole.

Stéréotypes: Tous les membres d'un groupe sont décrits comme ayant les mêmes caractéristiques, d'ordinaire négatives.

Moquerie: L'attention est appelée sur les comportements, caractéristiques et signes distinctifs de certaines personnes pour les ridiculiser ou les insulter.

Préjugé: Jugement établi sur la base de généralisations et de stéréotypes négatifs au lieu de reposer sur des faits réels ou sur le comportement particulier d'un individu ou d'un groupe.

Désignation d'un bouc émissaire: On fait porter la responsabilité d'événements traumatisants ou de problèmes sociaux à un groupe particulier.

Discrimination: Privation d'avantages sociaux ou exclusion d'activités sociales pour des motifs tenant essentiellement à des préjugés.

Ostracisme: On se comporte comme si l'autre n'était pas présent ou n'existait pas. On refuse de lui

parler ou de le reconnaître ou de reconnaître sa culture (ce qui comprend l'ethnocide).

Brimades: Comportements visant délibérément à intimider et à humilier les autres souvent dans l'intention de les forcer à quitter la communauté, l'organisation ou le groupe.

Profanation et dégradation: Formes de profanation de structures ou symboles religieux ou culturels visant à déprécier et à ridiculiser les croyances et l'identité de ceux pour qui ces structures et symboles ont un sens.

Brimades: Utilisation d'une force physique supérieure ou d'une supériorité numérique pour humilier les autres ou les priver de leurs biens ou de leur statut.

Expulsion: Décision officielle ou voies de fait pour expulser ou pour refuser le droit d'entrée ou la présence en un endroit, au sein d'un groupe social, d'une profession ou en tout: lieu où se déroule une activité de groupe, y compris ceux dont dépend la survie, tels que lieux de travail, logements, etc.

Exclusion: On refuse aux autres toute possibilité de pourvoir à leurs besoins fondamentaux et/ou de participer pleinement à la vie sociale, et en particulier aux activités communautaires.

Ségrégation: Séparation forcée de personnes de races, religions ou sexes différents, en général au détriment d'un groupe (ce qui comprend l'apartheid).

Répression: Privation par la force de la jouissance des droits de l'homme.

Destruction: Internement, voies de fait, refoulement hors de la zone où les intéressés gagnent leur vie, attaques armées et meurtres (y compris le génocide).

Tout éducateur le reconnaîtra aisément, certains de ces symptômes apparaissent dans tous les groupes et milieux où l'intolérance peut surgir. Des variantes de ces comportements se rencontrent dans les écoles depuis les plus petites classes jusqu'aux années terminales et même à l'université, et aussi dans les entreprises, dans d'autres institutions et dans la société en général. Pour introduire l'étude de la tolérance, les éducateurs pourraient commencer par des nouvelles qu'ils auront recueillies dans les journaux ou qui auront été choisies par les élèves ou les membres du groupe. Il faut essayer de décrire divers incidents spécifiques pour bien mettre en lumière les éléments de comportement constitutifs de l'intolérance. Comme on l'a indiqué, l'enseignement peut commencer par des exemples relativement éloignés pour en venir à des "histoires" racontées et à l'exposé par les apprenants d'expériences qu'ils ont faites eux-mêmes et des cas d'intolérant qu'ils ont observés dans leur groupe, leur classe ou leur communauté. Après avoir décelé l'intolérance, il convient de déterminer comment y remédier, mais le mieux est d'avoir quelques indicateurs de la tolérance pour que les mesures à prendre ne visent pas seulement à éliminer l'intolérance, mais incitent surtout à développer la

tolérance. Ces indicateurs figurent à la section suivante.

2.3 Pour étude et discussion: une cartographie de l'intolérance

* Commencez votre étude en passant en revue la situation de l'intolérance dans le monde. Si votre classe ou votre groupe d'étude se réunit régulièrement au même endroit, accrochez au mur un grand planisphère sur lequel vous porterez (en utilisant des couleurs ou des repères pour signaler les mêmes types d'intolérance dans différentes régions du monde) les données suivantes:

1. Guerres et conflits armés en cours entre groupes ethniques et/ou communautés linguistiques.
2. Conflits entre groupes de confessions différentes pouvant appartenir à la même ethnie ou "race".
3. Conflits raciaux et/ou répression et ségrégation.
4. Conflits entre une ou plusieurs minorités et la majorité, qu'il s'agisse d'un parti politique, d'un groupe ethnique ou d'une religion.
5. Incidents ou actes de violence à l'encontre des femmes ou oppression fondée sur le sexe.
6. Cas d'exploitation systématique des enfants et/ou de sévices infligés aux enfants.

* Installez un panneau d'affichage avec des photographies et des articles de revues et de journaux rendant compte de cas et d'incidents d'intolérance.

* Choisissez un conflit intercommunautaire ou un exemple frappant d'intolérance pour chacune des régions du monde ci-après: (1) Afrique, (2) Asie, (3) Pacifique, (4) Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes, (5) Amérique du Nord et Europe. Réunissez le plus d'informations possible sur les cas que vous aurez choisis. Répartissez le travail de lecture et de présentation des informations entre les élèves de la classe ou les membres du groupe.

* Distribuez à chacun un exemplaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

* A propos de chaque cas, débattre des sujets suivants:

- Quels sont les groupes en cause ?
- Quelles sont les preuves de l'intolérance ? Envisagez à la fois les symptômes généraux ou indicateurs de l'intolérance et les événements et circonstances spécifiques montrant que le symptôme existe. Prenez en considération les dates, le nombre des personnes concernées, le préjudice exact qui a été infligé et les droits de l'homme qui ont été violés.
- De quelles questions s'agit-il ? Comment chacun des groupes concernés décrirait-il ce qui est en jeu, et quels sont ses objectifs et ses buts ? Pourriez-vous ou les parties en présence pourraient-elles soutenir que le préjudice est différent des violations des droits de l'homme qui ont eu lieu ou qu'il s'y ajoute ? Décrivez ce préjudice.

- Quelles sont les causes des événements et incidents; sont-elles récentes ou anciennes ? Qu'est-ce que chaque partie pourrait qualifier d'"intolérable" chez l'autre ?

- Quels espoirs avez-vous de voir le conflit se régler ? Développement de la tolérance chez les parties en conflit et entre celles-ci ? Qu'est-ce qui doit être fait pour remédier vraiment à l'intolérance et pour que les parties se réconcilient ? Qui peut opérer cette transformation ?

* Etablissez une liste des situations et problèmes autres que l'intolérance entre groupes existant dans le monde et que vous estimez intolérables. Ces situations peuvent-elles être considérées comme des violations des droits de l'homme ? Pensez-vous que les normes actuelles en matière de droits de l'homme devraient être élargies pour que soit créée une société mondiale vraiment tolérante ?

2.4 Guetter les signes d'espoir: les conditions de la tolérance

Etant donné que les conditions propices à la tolérance ne sautent pas aux yeux, il faut que nous ayons certains moyens de reconnaître et d'encourager la pratique de la tolérance. Là encore, il existe quelques indicateurs qui peuvent servir à la fois d'outils d'évaluation et de base pour définir les objectifs d'un apprentissage de la tolérance. Si les conditions de tolérance indiquées ne sont pas réunies dans votre classe, votre école ou votre communauté, les éducateurs et les dirigeants de la communauté pourraient prendre l'initiative de mesures destinées à intégrer une action éducative tendant à les créer dans les directives que doivent suivre les autorités et dans les programmes éducatifs.

Quelques signes encourageants de tolérance et les indicateurs sociaux correspondants

Langue: Absence d'apostrophes raciales ethniques et sexistes. Les médias et les publications utilisent un langage neutre en ce qui concerne les sexes et évitent d'utiliser, pour décrire les événements et les personnes, les adjectifs et les verbes impliquant un préjugé. Les langues des minorités sont employées dans l'enseignement et les médias.

Ordre public: Caractérisé par l'égalité entre les personnes, c'est-à-dire l'égalité d'accès aux avantages sociaux, aux activités publiques et aux possibilités éducatives et économiques pour tous les groupes, raciaux, ethniques, religieux, pour les hommes et les femmes, pour les jeunes et les vieux, pour toutes les classes sociales, etc.

Relations sociales: Fondées sur le respect mutuel de la dignité humaine chez tous les membres de la société.

Processus politique: Essentiellement démocratique avec des chances égales de participation pour les minorités, les hommes et les femmes.

Relations majorité-minorité et populations autochtones: La société ou le groupe considéré (école, entreprise, etc.) fournit délibérément un cadre permettant des échanges au sein des groupes majoritaires et minoritaires ainsi qu'entre ces groupes; veille à la sauvegarde de l'intégrité culturelle des minorités et de leurs langues dont l'utilisation est encouragée; la dignité humaine et tous les droits des personnes appartenant à des minorités ou à des populations autochtones sont respectés.

Manifestations communautaires, commémorations historiques, etc.: Tous les intéressés concourent à la préparation de ces manifestations et y participent. On tient compte de la sensibilité de tous pour la célébration d'événements historiques, de fêtes nationales, etc.

Manifestations culturelles: Toutes les cultures que compte la société ont la possibilité de célébrer leurs traditions et sont représentées à toutes les manifestations culturelles nationales et communautaires.

Pratiques religieuses: Chacun est libre de pratiquer sa religion à condition de respecter les droits et l'intégrité d'autrui. Nul n'est tenu de participer contre son gré à des cérémonies religieuses.

Coopération entre groupes: Tous les groupes font leurs préoccupations communes à la collectivité tout entière. Tous les groupes coopèrent à la recherche de solutions aux problèmes et aux controverses de la vie publique tout comme à la réalisation des objectifs sociaux communs. Les dialogues interethniques et interreligieux sur les problèmes communs et les relations entre groupes font donc partie intégrante du discours communautaire.

2.5 Pour étude et discussion: comment évaluer nos communautés et nos pays ?

On trouve probablement aujourd'hui dans la plupart des communautés à la fois des symptômes des problèmes et des signes d'espoir. Organisez dans votre classe ou dans votre groupe un débat sur les sujets et questions ci-après pour voir où votre communauté et votre pays en sont en matière de tolérance.

* Donnez des exemples de signes de tolérance que vous avez observés dans votre école, votre organisation et/ou votre communauté. Quels sont les avantages qui en découlent ? Que pourrait-on faire pour augmenter le nombre et l'importance de tous ces signes de tolérance ? Est-ce que vous pouvez ou est-ce que votre école, votre organisation ou votre communauté peut agir dans ce sens ?

* Quels symptômes particuliers d'intolérance avez-vous personnellement observés ou expérimentés ? Décrivez les événements et les circonstances. Quelles ont été les réactions du public, de ceux qui ont subi les actes d'intolérance et de ceux qui les ont commis ? Pensez-vous que ces réactions ont contribué à "guérir" la maladie de l'intolérance ou qu'elles en ont aggravé les effets ? Quelles autres réactions pouvez-vous imaginer ? Comment les indicateurs de la tolérance pourraient-ils servir à faciliter le choix de ces réactions ? Quels résultats peut-on attendre des autres réactions possibles ?

* Est-ce que votre école, votre organisation, votre communauté ou votre pays a des normes ou des directives pour accroître la tolérance ? Dans l'affirmative, est-ce que l'une de ces entités essaie d'encourager les comportements et pratiques figurant ici parmi les signes de tolérance ? Y a-t-il d'autres directives ou comportements plus efficaces ? Sont-ils appliqués et évalués ? Quelles autres mesures pourrait-on prendre pour réduire l'intolérance et instaurer la tolérance dans vos écoles et vos communautés ?

2.6 Droits de l'homme: les limites de la tolérance: retenue et responsabilité

La tolérance est perçue comme une abstraction. Elle est décrite en général comme une attitude ou comme une condition sociale. Cependant, aucune de ces définitions ne saurait s'appliquer en l'absence de l'autre. La tolérance en tant que condition sociale est tributaire de la tolérance en tant qu'attitude largement répandue dans la société. Si la tolérance est une condition recherchée ou appréciée par une société, l'attitude sera également appréciée et considérée comme une qualité socialement souhaitable. Par conséquent, comme pour toutes les qualités socialement souhaitables, la société éduquera ses membres pour qu'ils apprécient et adoptent l'attitude.

Même avec l'aide d'indicateurs sociaux, la tolérance est abstraite et difficile à mesurer et à observer. L'intolérance est facile à voir, surtout lorsqu'elle entraîne la violation de droits de l'homme. Nous pouvons évaluer aisément les conséquences de l'intolérance puisque celle-ci envenime les rapports humains, provoque toutes sortes de discriminations sociales extrêmement néfastes et aboutit à des conflits violents, souvent meurtriers. Il n'en va pas de même de la tolérance car celle-ci, dans ses formes fondamentales, n'exige pas seulement les conditions observables décrites à la précédente section et des mesures expressément destinées à les faire prévaloir; elle exige aussi qu'on s'abstienne et qu'on se retienne pour éviter les conséquences humainement désastreuses de l'intolérance qui se manifestent à la fois dans les comportements individuels et dans l'attitude des pouvoirs publics. La tolérance est au cœur même des responsabilités qui incombent à une société pluraliste. Ce sont les principes et les normes des

droits de l'homme régissant les formes et les finalités de la responsabilité sociale qui déterminent les situations qui sont intolérables et les comportements qui doivent être refrénés.

La tolérance peut être envisagée à la fois d'un point de vue négatif et d'un point de vue positif. L'un de ses aspects est qu'elle est l'antidote de l'intolérance. Les réactions de négation, d'agression ou d'exclusion doivent être réprimées chez les individus et dans les sociétés. Certes, en vertu du principe de tolérance, c'est aux individus et à la société qu'il incombe de s'abstenir de ces comportements. Les normes et les lois en matière de droits de l'homme énoncent certains de ces interdits en spécifiant ce que les gouvernements ne peuvent faire aux citoyens et ce que les citoyens doivent s'abstenir de faire à leurs concitoyens. Cette retenue constitue le niveau minimal de respect pour autrui au-dessous duquel tout individu et toute société tombent dans l'intolérance et dans la violation des droits de l'homme.

Considérée d'un point de vue positif, la tolérance veut qu'on agisse avec le sens des responsabilités pour créer les conditions de la tolérance qui sont indispensables aux droits de l'homme et à la paix. Dans le domaine de l'éducation, elle veut que soient cultivées des attitudes d'ouverture, d'intérêt véritable pour la différence et de respect pour la diversité, que soient semés les germes d'une aptitude à reconnaître l'injustice, que soient prises des mesures pour combattre celle-ci, que les différends soient réglés de façon constructive et qu'on passe des situations de conflit à la réconciliation et à la reconstruction sociale.

2.7 *Les manifestations sociales d'intolérance qui violent les droits de l'homme*

Qu'il y ait des cas où l'intolérance peut être considérée comme une violation des droits de l'homme apparaît dans certaines des grandes formes d'intolérance contre lesquelles se sont élevés les mouvements de défense des droits de l'homme, les normes internationales et l'éducation pour la tolérance. Parmi ces formes graves d'intolérance, il convient de mentionner:

Le sexisme: Politiques et comportements excluant les femmes d'une participation pleine et entière à la vie de la société et de la jouissance de tous les droits de la personne humaine; reposant sur le postulat selon lequel les hommes seraient humainement supérieurs aux femmes.

Le racisme. Dénier des droits de l'homme fondé sur la race, justifié par l'affirmation selon laquelle certains groupes raciaux seraient supérieurs à d'autres.

L'ethnocentrisme: Exclusion sur la base de la culture ou de la langue, fondée sur l'idée qu'il y aurait des niveaux différents de valeur et d'avancement entre les cultures.

L'antisémitisme: Attitudes et comportements fondés sur des préjugés, discrimination et persécutions perpétrées contre les juifs.

Le nationalisme: Croyance selon laquelle une nation est supérieure et a des droits sur les autres.

Le fascisme: Croyance selon laquelle l'Etat ne doit tolérer ni dissidence ni diversité et est habilité à exercer un contrôle sur la vie des citoyens.

La xénophobie: Peur et aversion à l'égard des étrangers et de ceux qui appartiennent à d'autres cultures; croyance selon laquelle "ceux de l'extérieur" portent préjudice à la société.

L'impérialisme: Asservissement d'un ou de plusieurs peuples par un autre pour prendre possession des richesses et des ressources du peuple asservi.

L'exploitation: Utilisation du temps et du travail de personnes sans rémunération équitable; utilisation imprudente et gaspillage des ressources et du milieu naturels.

La répression religieuse: Imposition d'une religion donnée ou de ses valeurs et pratiques et octroi d'un traitement de faveur aux adeptes de cette religion en vertu de l'idée selon laquelle la religion en question serait la seule interprétation authentique de la vérité religieuse ou spirituelle.

2.8 *Pour étude et discussion: comment utiliser les droits de l'homme pour diagnostiquer l'intolérance*

Tous les membres du groupe ou de la classe devront lire et étudier la Déclaration universelle des droits de l'homme, puis débattre ensemble des sujets en questions ci-après:

- * Quels conflits entre groupes ethniques et religieux pourraient-ils être évités ou réglés par le respect des droits de l'homme ? Quels droits en particulier ?
- * Quels sont parmi les droits énoncés dans la Déclaration ceux qui exigent qu'on évite certains comportements et certaines situations et quels sont ceux qui exigent l'exercice actif de responsabilités ?
- * Passer en revue les situations sociales d'intolérance qui violent des droits de l'homme et suggérer des réactions impliquant la retenue et le sens des responsabilités. A quoi faut-il mettre fin? Que faut-il faire ?
- * Indiquer sur la carte mondiale de l'intolérable les lieux où l'on peut observer dans la société des manifestations et des croyances en faveur de l'intolérance. Décrire les faits observés et leurs conséquences sur le plan humain.
- * Quels sont les mouvements qui luttent contre ces manifestations d'intolérance ? Sont-ils uniformément tolérés partout où l'intolérance prévaut ? Quels sont les moyens appropriés de réagir à ces manifestations ?

3. *L'enseignement de la tolérance: quelques problèmes et quelques possibilités*

La tolérance est un sujet complexe et controversé. Les éducateurs qui se donnent pour tâche de l'instaurer se heurteront à de multiples problèmes, qui tiennent non seulement aux situations d'intolérance exposées précédemment, mais aussi à des idées et des perceptions de la tolérance variées et contrastées qui peuvent en obscurcir le sens et aux conditions sociales qui font apparaître la tolérance comme un but presque inaccessible.

Pourtant, beaucoup de citoyens et d'éducateurs, comme nous le verrons, sont optimistes et considèrent qu'il existe des possibilités d'établir une société tolérante, et ils s'emploient concrètement à les exploiter.

3.1 *Des définitions capricieuses et variables*

La tolérance est difficile à décrire, peut-être parce que sa définition varie légèrement d'une langue à l'autre, même quand il s'agit des langues officielles des Nations Unies, comme en témoignent les exemples suivants:

Tolerencia: Capacidad de aceptar ideas y opiniones distintas de las propias (diccionario Planeta de la lengua española).

Tolérance: Attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même (dictionnaire Petit Robert).

Tolerance: Willingness to tolerate, forbearance.

Tolerate: Endure, permit (practice, action, behaviour), allow (person, religious sect, opinion) to exist without interference or molestation [...] allowing of differences in religious opinion without discrimination (Concise Oxford English Dictionary)

Tolérance (en chinois): autoriser, admettre, être généreux envers les autres.

Tolérance (en arabe): "Tasamul": pardon, indulgence, clémence, pitié, miséricorde, supporter avec patience [...] accepter autrui et pardonner.

Tolerantnost, terpimost: aptitude à tolérer quelqu'un ou quelque chose (à le supporter, se montrer compréhensif ou patient à son égard), c'est-à-dire admettre/accepter l'existence de quelque chose/quelqu'un, se faire à quelqu'un ou quelque chose, être condescendant, indulgent, à l'égard de quelque chose/quelqu'un.

Chacune de ces définitions fait apparaître des différences d'importance relative, de culture et d'expérience historique. Elles révèlent la diversité même chère au pluralisme. Mais chacune d'entre elles saisit aussi l'essence fondamentale de la tolérance, qui est de respecter les droits d'autrui, le droit de ceux qui sont "différents" à être ce qu'ils sont, qui est de s'abstenir de nuire parce que nuire à autrui, c'est nuire à tous et à soi-même. Il y a dans le mot tolérance l'intuition de l'unité et de l'interdépendance de l'humanité, unité et interdépendance que l'ère de l'écologie nous a appris à voir comme englobant le genre humain et le système planétaire tout entiers.

Ainsi, malgré ces nuances de sens, il y a assez d'éléments communs entre les langues citées plus haut pour que la notion de tolérance nous fournisse une base unique sur laquelle fonder une pratique. En particulier, tous s'accordent à reconnaître que la tolérance est une nécessité non seulement pour la société civile, mais pour la survie de l'humanité.

"Il convient tout d'abord de constater que si la notion de tolérance est controversée, la pratique de la tolérance ne l'est pas. Dans le préambule de la Charte des Nations Unies, il s'agit en effet de pratiquer la

tolérance aux fins de maintenir la paix, la justice, le respect des droits de l'homme et de favoriser le progrès social. La tolérance ne peut se manifester sous sa forme la plus active que dans un cadre où sont respectées la dignité humaine et les libertés publiques." (document de l'UNESCO 27 C/25, Proclamation de l'Année des Nations Unies pour la tolérance et Déclaration sur la tolérance.)

3.2 *Quand le climat social est délicat et complexe, il faut enseigner la morale*

La plupart des programmes actuels d'éducation pour la tolérance s'inspirent de problèmes que connaissent des sociétés en voie de mutation rapide. Les communautés sont en présence de problèmes posés par les relations entre des groupes qui n'avaient jusqu'alors jamais ou presque jamais été en contacts. Ces relations débutent dans un contexte d'ignorance culturelle, chacun ne connaissant pas grand-chose ou rien du tout sur l'autre, avec des tensions économiques auxquelles les ressources de la communauté ne permettent pas de faire face et avec l'aggravation du chômage, la pénurie de logements et d'équipements collectifs. Trop souvent, ces situations sont exacerbées par des préjugés raciaux, religieux et ethniques, par tout un passé d'hostilité entre certains groupes et par le réveil d'un chauvinisme poussant à l'exclusion. L'intolérance religieuse, qu'elle soit un vestige du passé ou qu'elle connaisse un regain, s'intensifie, et la discrimination religieuse, la ségrégation et les conflits sapent l'unité nationale et posent de graves problèmes de relations humaines, particulièrement difficiles pour les écoles.

La violence montrée par les médias est un élément très important du climat social. Chez les jeunes enfants qui ne savent généralement pas comment aborder de façon constructive les conflits et les différences, on a observé avec beaucoup d'inquiétude que les images de violence diffusées par les médias "récréatifs" ont un impact négatif. Les enfants sont souvent effrayés par ces images et, plus souvent encore, ils les prennent pour des modèles de comportement à adopter dans des situations conflictuelles. Particulièrement inquiétante est la violence dont font étalage les dessins animés conçus et diffusés à l'intention des jeunes enfants. Les éducateurs qui cherchent à inculquer la tolérance et le respect d'autrui doivent commencer, même lorsqu'ils s'adressent aux enfants les plus jeunes, par leur donner des leçons qui les aideront à faire preuve de plus de conscience morale et d'esprit critique en présence de ces images et des comportements qu'elles dépeignent. On trouvera un exposé sur une initiative française de ce type dans *L'éducation à la paix* (publié sous la direction de Maryse Michaud par le Centre national de documentation pédagogique Paris, 1994).

La violence est aussi une conséquence de la montée des idéologies de haine qui séduisent les jeunes et les attirent vers des mouvements politiques dirigés contre les immigrés et contre ceux qui sont culturellement dif-

férents. Ceux qui cherchent à enseigner la tolérance devront être sensibles aux complexités culturelles, économiques et idéologiques de la communauté considérée et connaître de beaucoup plus près les craintes, les impressions et les attitudes des jeunes. Ceux-ci sont nombreux à penser que l'avenir leur réserve non seulement le chômage mais encore une absence de but, une vie qui ne vaut guère d'être vécue et qui n'a pas de sens. La situation à laquelle les jeunes sont confrontés participe de cet intolérable qui menace toutes les valeurs préconisées ici. Pour enseigner la tolérance, il faut donner aux jeunes l'assurance que leurs enseignants, à défaut de la société tout entière, sont résolus à édifier un avenir tolérable pour les générations à venir.

Pour convaincre les jeunes qu'un avenir plus positif est possible pour eux, il faut recourir avant tout à un enseignement moral, enseignement qui les aidera à voir que beaucoup des problèmes d'intolérance et de dénuelement auxquels ils sont confrontés peuvent être résolus par l'application de normes éthiques aux rapports sociaux et à la politique nationale. Les situations auxquelles nous faisons face dans le monde d'aujourd'hui sont le résultat de choix dont beaucoup sont faits en vertu de la loi du plus fort et d'un pragmatisme faisant abstraction de la moralité. L'étendue des souffrances humaines tolérées dans le monde d'aujourd'hui prouve que nous n'avons pas su insister pour faire prévaloir les normes morales auxquelles les Etats ont pourtant souscrit dans les pactes et les traités destinés à faire régner dans la société mondiale un degré tolérable de civilisation. L'expérience du passé et celle d'aujourd'hui nous enseignent que l'humanisation est possible quand on se réclame de ces normes et qu'on les fait prévaloir selon des modalités appropriées.

En tout état de cause, quel que soit le sujet considéré, chaque fois que l'on fait un choix, il faut toujours tenir compte de sa dimension éthique et mesurer les effets qu'il aura sur les valeurs fondamentales de paix, de droits de l'homme et de démocratie et sur la valeur centrale qu'est la dignité humaine. C'est par la pratique du choix qu'on apprend le mieux à faire des choix éthiques. Il faut que tous les apprenants, mais surtout les enfants et les adolescents, reçoivent un enseignement qui leur donne la possibilité d'opérer des choix moraux sur des questions d'intérêt personnel et collectif.

Nous savons que l'intériorisation de normes morales est facilitée par une action appliquant ces normes à des situations concrètes. L'éducation pour la tolérance devrait fournir aux jeunes des occasions d'agir pour concrétiser les valeurs qu'ils prétendent défendre. Ces occasions devraient être authentiques et donc se situer dans le contexte d'un problème qui les préoccupe directement (la préoccupation pouvant souvent concerner une question de portée mondiale dès lors que les jeunes voient qu'elle est en rapport avec leurs existences et leurs valeurs), et les jeunes devraient avoir la possibilité de réfléchir aux conséquences de leurs actions.

Il peut également être utile de mettre les jeunes face aux conséquences des valeurs négatives qu'ils

cultivent, de l'intolérance qu'ils admettent ou qu'ils pratiquent. C'est dans cet esprit qu'une visite à Auschwitz a été organisée pour quelques jeunes "crânes rasés" ("skin-heads"). L'apprentissage de la responsabilité morale est particulièrement fécond quand il s'insère dans un cycle qui va de la collecte de l'information à une réflexion d'évaluation, en passant par la réflexion morale et pratique, la prise de décision et l'action. Le cycle doit être permanent et continu sous toutes les formes possibles et adapté à tous les degrés et à tous les domaines de l'enseignement. A vrai dire, ce cycle d'étude, de réflexion morale, d'action sociale, puis de réflexion et d'étude plus poussées constitue l'essentiel du processus d'apprentissage permanent qu'exige l'instauration d'une tolérance et d'une démocratie durables.

3.3 *Pour étude et discussion: préparation à la réflexion morale*

Les questions suivantes peuvent être étudiées par tous les groupes et toutes les classes, mais les deux premières concernent surtout les établissements scolaires tandis que la troisième intéresse la collectivité et la formation des maîtres.

- * Est-ce que votre école ou votre communauté connaît des problèmes de chauvinisme et d'aliénation chez les jeunes ? Que fait-on actuellement pour aider les jeunes à devenir capables de faire face à ces problèmes ?
- * Quels sont les situations et les problèmes qui se prêteraient le mieux à l'apprentissage de la manière de faire des choix moraux dans votre groupe ou dans votre classe ? Quelles normes et quels critères établiriez-vous pour assurer la moralité et l'efficacité de vos choix et de vos actions ?
- * Est-ce que les enseignants ou vos établissements bénéficient d'une formation préalable et d'une formation en cours d'emploi aux techniques du débat et à l'enseignement de la morale? Comment la collectivité et les autres membres du personnel scolaire peuvent-ils aider les enseignants à acquérir ces aptitudes?

3.4 *Resserrer la communauté: initiatives éducatives en faveur de la tolérance*

Partout dans le monde, même dans les sociétés où un conflit a déjà débouché sur la violence, il y a des personnes qui veulent instaurer la paix et développer la tolérance. On trouvera ci-après un aperçu rapide de quelques-unes seulement des initiatives de ce genre qui sont celles sur lesquelles nous disposons d'informations lorsque le présent projet a été rédigé et que nous présentons comme des exemples de mesures que d'autres pourraient également prendre.

** Compréhension entre les religions*

Un peu partout dans le monde, certains groupes jugent nécessaire qu'on dispense un enseignement sur les diverses religions pratiquées dans leur pays pour développer la compréhension et combattre l'intolérance née de l'ignorance. Il convient notamment de faire état ici d'un vaste programme d'enseignement sur l'islam entrepris au Royaume-Uni par l'organisation non gouvernementale Amana.

** Scolarité commune et rencontres entre groupes en conflit*

Dans les sociétés profondément divisées, le désir de changement vient presque toujours de la "base". Tel est le cas d'une bonne partie des programmes d'éducation pour la compréhension mutuelle qui sont organisés en Irlande du Nord, ainsi que d'initiatives analogues en Israël, en Afrique du Sud et dans d'autres pays où cette action éducative revêt généralement trois formes.

Il s'agit tout d'abord des écoles dont toute la philosophie et la structure visent à créer la tolérance. Selon la région du monde, ces écoles ont des appellations diverses: "pluricommunautaires", "pluri-confessionnelles", "mixtes", "intégrées", "globales". Dans certains cas, elles suivent des philosophies pédagogiques particulières fondées sur la paix et la tolérance, comme les écoles Waldorf ou Steiner. Quel que soit le nom, les objectifs sont les mêmes. Il s'agit d'éduquer ensemble sur la base d'égalité des enfants de communautés différentes, celles-ci étant représentées avec un poids égal au conseil d'administration, dans le corps enseignant, parmi les élèves et dans le programme d'études.

Parfois, il n'est pas possible de créer d'écoles de ce type. Ce sont alors des "programmes de mise en contact" qui fournissent aux enfants une possibilité importante de découvrir et d'explorer des relations nouvelles, guidés par des conseillers expérimentés qui comprennent les aspirations et les craintes de tous ceux qui participent aux efforts de réconciliation au moyen de l'éducation pour la tolérance. Les vacances en commun, les camps de vacances et les retraites spécialisées ne sont que des exemples parmi d'autres des cadres où l'on peut préparer avec soin un changement positif des attitudes sociales.

L'élément commun à ces approches de l'éducation pour la tolérance est qu'elles impliquent un enseignement formel et des auxiliaires pédagogiques du genre de ceux dont il sera question au chapitre 5. Ceux-ci peuvent être utilisés dans les écoles mixtes ou pour préparer une mise en contact.

Dans le monde réel avec toutes ses complexités, l'association des trois approches donnera un bilan mitigé de succès et d'échecs. Trop souvent encore, ces

initiatives dues à une minorité sont contrecarrées par le sectarisme extrême et le climat social que nous avons décrit. Il n'empêche que, comme nous le verrons plus loin, certaines communautés essaient.

* *Une expérience de réconciliation*

L'Institut Novalis, qui forme des enseignants sud-africains aux méthodes des écoles Waldorf, expérimente, comme il est indiqué ci-dessous, une préparation des enseignants grâce à laquelle ceux-ci contribueront à guérir leur pays de son passé raciste et à le reconstruire. Voici un extrait de son rapport:

En Afrique du Sud, le régime d'apartheid a parfaitement réussi à maintenir séparés les mondes où vivent les différentes communautés du pays. L'Institut Novalis a quant à lui parfaitement réussi à rapprocher ces mondes et à faciliter l'instauration d'une nouvelle réalité et une conscience nouvelles... Ce changement de conscience et de perception des individus et des groupes qui ont eu le privilège de prendre part au processus que l'Institut Novalis a facilité est à mon avis le résultat le plus important et le plus précieux qu'on pouvait espérer obtenir. Il a ouvert la voie et jeté les bases d'une communauté nouvelle et intégrée.

* *L'instruction civique pour une démocratie multiculturelle*

En Israël, il a été créé un Département de la démocratie et de la coexistence. Il diffuse des directives et contribue à mettre au point, dans tout le pays, des programmes et projets éducatifs faisant une large place à la formation des enseignants en cours d'emploi. Les programmes destinés aux enfants s'appuient très largement sur les arts plastiques, et sur la pratique des techniques de participation dans une société démocratique, et en particulier des discussions et débats sur des questions controversées. Pour atteindre ce dernier objectif, le Département favorise l'introduction de pratiques démocratiques dans les écoles et, ce qui compte beaucoup pour l'instauration de la tolérance, "insiste sur l'importance de la politesse dans le langage... Il reconnaît la nécessité de cultiver l'identité culturelle des élèves arabo-israéliens comme des élèves judéo-israéliens en vue de promouvoir une société multiculturelle" (*Brochure d'information du département*).

* *Agir pour notre avenir commun: l'éducation multiculturelle*

En Namibie, la Fondation Friedrich-Ebert a produit un ensemble multimédia dans six langues autochtones. La tolérance y est définie comme une "action et une préoccupation collective pour notre avenir commun". Un second projet namibien est dû au Ministère de l'éducation. C'est un projet culturel visant à enrichir

les programmes d'études par la culture namibienne, elle-même "riche de sa diversité". Dix établissements pilotes répartis dans le pays collaborent avec les communautés environnantes pour renforcer les aspects culturels des programmes, surtout dans le domaine de la formation professionnelle et des arts plastiques. Beaucoup de projets créatifs ont été conçus à partir d'idées avancées par les élèves. Parmi les objectifs d'apprentissage de la tolérance que comportent les projets destinés aux enseignants et aux élèves, on peut mentionner ceux qui tendent: à déceler des valeurs dans la nature et à les respecter; à apprécier le travail qu'accomplissent et qu'ont accompli les personnes âgées, c'est-à-dire leur propre histoire; à apprendre à connaître et à respecter la communauté environnante et divers modes de vie autres que celui de la société de consommation occidentale.

* *Partager un espace et une finalité*

En Slovénie, une Ecole associée de l'UNESCO a mis au point un programme type à l'intention des enfants slovénes et bosniens-herzégoviniens des classes élémentaires. Le modèle comporte les éléments de base nécessaires à une initiative de ce genre: appui de la communauté, participation des parents, préparation des enseignants et mise au point des matériels pédagogiques. Beaucoup de communautés pourraient adapter ce modèle, qu'elles soient en proie à la violence, qu'elles se trouvent à la veille ou au lendemain d'un conflit ou qu'elles accueillent des réfugiés de différentes cultures.

"Le programme favorisera chez tous les participants, communauté, parents, enseignants et élèves, un apprentissage visant à:

- * faire connaître les droits de l'homme tels qu'ils sont définis dans les normes internationales promulguées par les Nations Unies;
- * renforcer ou modifier les opinions et convictions relatives aux valeurs de la paix, de la tolérance dans les relations mutuelles et des droits de tout être humain;
- * renforcer ou modifier les attitudes et les comportements envers autrui pour favoriser une coopération tolérante et un penchant à l'aide mutuelle". (Rapport à l'Ecole associée de l'UNESCO)

* *Une étude sur la violence*

En Colombie, pays qui connaît de multiples formes de violence depuis des siècles et qui subit depuis quelques années ce qui est presque une guerre entre l'État et les trafiquants de drogue, la lutte contre la violence est devenue l'objet d'un programme intitulé "Construction d'une culture de paix". Au titre de ce programme exécuté par l'intermédiaire des Ecoles associées avec le soutien et la coopération du Ministère de l'éducation, on a cherché à connaître les idées que des milliers de jeunes dans tout le pays se faisaient de la violence et de

la paix. Le projet a permis de savoir comment ces jeunes voient leur société et sous quelle forme ils en envisagent une qui serait plus pacifique et plus tolérante. Un projet de ce genre serait un bon début pour beaucoup de communautés qui veulent lancer des programmes d'éducation pour la tolérance.

** Activités périscolaires*

Parmi les pays européens où les éducateurs cherchent à résoudre les problèmes du multiculturalisme, la France est particulièrement active dans le secteur périscolaire, encourageant des rencontres entre adolescents de différentes cultures, créant des occasions d'organiser librement la discussion pour aider les jeunes à comprendre les différences et à en voir la complémentarité. Certaines écoles ont créé des clubs de droits de l'homme. En Norvège, le programme intitulé "La communauté du son" réunit des enfants de nombreux groupes ethniques pour des exécutions musicales destinées à combattre les préjugés et le racisme. Le Conseil de l'Europe encourage des activités similaires; en Allemagne, une grande initiative intitulée "Des étrangers dans notre ville" a réuni des participants de tous les âges dans des efforts visant à lutter contre le préjugé.

** Célébrer le potentiel de la jeunesse*

La célébration de la personnalité humaine se rencontre dans la quasi-totalité des cultures. La célébration est en effet une façon de partager les aspects de l'identité culturelle qui marquent les communautés humaines. Les fêtes culturelles de toutes sortes sont un moyen très efficace de rechercher la compréhension interculturelle dans un cadre national ou international. Le Festival international de la jeunesse du Tchad, organisé conjointement par le Ministère de l'éducation et la Commission nationale pour l'UNESCO, a donné d'excellents résultats.

Ce festival qui s'est tenu en novembre 1993 a réuni des jeunes de divers groupes ethniques et tribaux pour lancer une campagne de revalorisation de la culture grâce à laquelle les jeunes de tous ces groupes ont pu partager leurs traditions culturelles, apportant ainsi leur contribution à la communauté que tous ensemble ils constituent.

Les valeurs essentielles exprimées par les diverses délégations ont clairement montré qu'il était possible d'établir des relations mutuellement fécondes entre les cultures :

- solidarité active en tant que mode d'acceptation de l'autre;
- dialogue en tant que moyen d'abattre les barrières de haine qui séparent les peuples;
- respect de l'autre en tant que base de la compréhension mutuelle et de la paix.

Le festival a reconnu l'importance de la jeunesse, groupe de population principal de l'Afrique et du

monde et source de potentiel humain d'où sortiront les dirigeants et les responsables.

** Les droits de l'homme et l'enseignement multiculturel*

En 1991, l'Ecole Sainte-Marie de Hann au Sénégal, qui est une Ecole associée de l'UNESCO, s'est vu décerner le prix UNESCO de l'éducation pour la paix. L'école a 4.000 élèves des deux sexes de 48 nationalités différentes et les classes vont du jardin d'enfants au second degré. Ses activités comprennent notamment:

- l'édification à l'intérieur de l'école d'une Maison des cultures qui organise des expositions itinérantes et des rencontres avec des artistes pour promouvoir la découverte de cultures diverses par les jeunes;
- la création d'une fondation "arc-en-ciel" qui encouragerait et stimulerait au Sénégal les diverses initiatives en faveur de la compréhension internationale.

** Reconnaître le biculturalisme*

Dans certains pays où les cultures autochtones ne sont pas en honneur et où les programmes d'études ne tiennent pas compte des aspirations et des réalisations d'une partie de la population, les Ministères de l'éducation cherchent actuellement à réparer cette injustice. On peut mentionner comme exemple l'inclusion de la langue et de la culture maories dans le programme des petites classes du système scolaire néozélandais qui fait place au biculturalisme. Ce programme reconnaît ainsi l'importance de la langue ou de l'intégrité culturelle et fait montre du sens de la dignité humaine:

"Le respect d'autrui, l'équité pour tous et la reconnaissance des différences sont des marques de la maturité et de la tolérance d'une société ... Une société dans laquelle toutes les personnes sont respectées pour ce qu'elles sont exige une compréhension d'autres cultures" (Citation du programme d'études).

Des efforts similaires pour les langues autochtones sont faits dans d'autres pays. Le Brésil, par exemple, organise un programme d'alphabétisation en langue tikuna. Dans beaucoup de pays, l'étude des cultures et des problèmes des peuples autochtones est devenue une pièce maîtresse de l'éducation pour la tolérance dans tous les domaines. Les éducateurs canadiens et américains en particulier mettent actuellement au point des matériels pédagogiques et des programmes pour un enseignement sur les nombreuses cultures des premiers Américains. Les Ecoles associées du Costa Rica ont organisé un programme intensif consacré aux cultures des diverses populations autochtones du pays.

Ce ne sont là que quelques exemples des nombreuses initiatives qu'il est possible de prendre ou qui sont déjà prises en vue d'éduquer pour la tolérance.

3.5 *Pour étude et discussion: envisager des initiatives en faveur de l'éducation pour la tolérance*

- * Est-ce que le dispositif scolaire actuellement en place dans votre communauté permet et/ou encourage les contacts et l'apprentissage entre groupes ?
- * De quelles façons ces formes de scolarisation et d'activités de jeunesse pourraient-elles favoriser le déve

loppement de la tolérance chez les jeunes et dans la communauté ?

- * Grâce à quels genres d'initiatives pourrait-on améliorer le climat en faveur d'une éducation pour la tolérance dans votre communauté et/ou votre école ?
- * Quelles leçons de tolérance pourrait-on tirer de l'adoption de l'une ou de la totalité des approches ci-dessus depuis la conception et la planification initiales jusqu'au bilan et à l'évaluation ?

4. *La tolérance à l'école: Un laboratoire pour la pratique de la tolérance*

Comme le montrent le cadre, les objectifs et les méthodes d'enseignement présentées dans ce guide, l'éducation pour la tolérance se fonde sur des principes pédagogiques judicieux, elle est un moyen de réaliser les objectifs généraux de l'éducation et elle constitue une nécessité sociale. L'introduction de l'éducation pour la tolérance à l'école mérite donc le soutien et la mobilisation des communautés parce que c'est une éducation sérieuse, pertinente et nécessaire.

4.1 *L'école, agent d'intégration à la société et centre communautaire*

L'école ou la "scolarisation", au sens d'instruction délibérément conçue pour intégrer les enfants et les jeunes à la société, que cette instruction ait lieu dans une école ou en dehors d'une école, est le moyen le plus direct d'enseigner les valeurs sociales. C'est donc cette institution, quelle qu'en soit la forme, qui doit assumer une grande partie de la responsabilité d'une éducation visant des objectifs sociaux.

A mesure que les animateurs communautaires, les parents, les autorités scolaires, les formateurs d'enseignants et les enseignants eux-mêmes s'attachent à planifier et à exécuter un programme d'éducation pour la tolérance, l'école devient l'élément moteur de l'éducation de communautés entières. Il s'ensuit que le présent guide est axé sur l'école, mais qu'il est également destiné à un public plus vaste. L'école a en effet été et, dans certaines régions du monde, continue à être un centre communautaire. Non seulement des activités communautaires se déroulent dans les écoles, mais c'est la conception, la planification et la préparation de l'avenir des jeunes qui peuvent donner aux communautés une possibilité de se réunir pour formuler et poursuivre leurs objectifs communautaires.

Les écoles peuvent alors être à la fois des forums pour l'édification de la communauté et des instructeurs de tolérance. Il faut qu'elles soient des lieux où la tolérance se pratique autant qu'elle s'enseigne.

4.2 *Principes pour la pratique de la tolérance à l'école*

Pour pouvoir jouer ce rôle, les écoles auront besoin de principes et de directives pour la tolérance.

On trouvera ci-après une liste des "ingrédients" d'une éducation antiraciste telle qu'elle vient d'être établie par la Fondation Anne Frank (Pays-Bas). C'est une liste excellente de principes devant régir une éducation pour la tolérance.

1. Responsabilité de l'école [éduquer pour la tolérance]
2. Approche positive des aspects ethniques
3. Apprendre à penser inclusivement
4. Intégrer une éducation interculturelle
5. Insister sur les similarités
6. Combattre le racisme sur un large front
7. Créer une atmosphère positive à l'école.

4.3 *Valeurs et éducation interculturelle*

Parce que l'éducation pour la tolérance est une éducation pour la formation de valeurs, question dont l'UNESCO se préoccupe de longue date, les directives ci-après, extraites de l'ouvrage "A Sense of Belonging: Guidelines for Values for the Humanistic and International Dimensions of Education" (CIDREE/UNESCO, 1993), sont utiles pour préciser le rôle de l'école dans la formation des valeurs pour la tolérance.

L'éducation interculturelle devrait:

- * reconnaître les interactions qui se produisent entre cultures;
- * reconnaître les valeurs de cultures différentes d'une manière qui ne dissimule pas les rapports de domination, mais rehausse le prestige de la culture des immigrants;
- * remettre en cause les critères d'évaluation fondés sur les préjugés sociaux et l'ethnocentrisme;
- * introduire l'approche interculturelle dans tous les secteurs de l'organisation et de la vie de l'école;
- * développer la solidarité et l'acceptation mutuelles dans la communauté vivante de l'école;
- * reconnaître et apprécier le rôle symbolique de la présence de langues maternelles à l'école;
- * promouvoir une approche pluraliste de l'acquisition du savoir;
- * reconnaître que les arts permettent d'apprendre à apprécier des cultures différentes;
- * promouvoir une activité interculturelle parmi les élèves et reconnaître que celle-ci dépend de la qualité de la coopération au sein des équipes enseignantes ainsi qu'entre enseignants locaux et étrangers;
- * promouvoir les communications entre les écoles, les familles, le milieu social dans lequel vivent les enfants et la communauté tout entière, c'est-à-dire comprenant à la fois immigrants et autochtones;
- * reconnaître que l'éducation interculturelle fournit une perspective qui concerne à la fois les pays d'origine et les pays d'accueil et qui appelle une solidarité entre des pays ayant des niveaux de ressources différents;
- * développer chez les enseignants des aptitudes qui permettront à ces principes de devenir une réalité pratique.

4.4 *Un cadre pour enseigner la tolérance: objectifs et problèmes sociaux*

L'éducation dispensée par la société vise à promouvoir des valeurs, à atteindre des objectifs et à résoudre des problèmes. L'éducation est conçue pour inculquer aux élèves les connaissances et les capacités qui leur permettront de mettre en pratique dans leur comportement des valeurs servant la société et d'agir pour faire en sorte que les orientations et les décisions de leur société soient régies par ces mêmes valeurs. Le cadre dans lequel la tolérance est enseignée découle ainsi de valeurs et d'objectifs, ainsi que de problèmes et d'obstacles à la mise en œuvre des valeurs et à la réalisation des objectifs.

Comme pour tout système vivant, le bien-être de la société humaine dépend de la bonne intégration de ses diverses parties. Ainsi, la tolérance est indispensable à la bonne intégration des différents membres de la société humaine. Cependant, de même que les systèmes vivants doivent être protégés contre les

éléments qui compromettent leur santé et leur bien-être, il est des situations que la société ne saurait tolérer.

Le tableau 1 ci-après récapitule les objectifs et les obstacles sociaux qui forment le cadre conceptuel de l'éducation pour la tolérance. Enseignement et apprentissage visent ainsi à atteindre ces objectifs particuliers de tolérance et à résoudre les problèmes qui constituent les principaux obstacles au respect universel de la dignité humaine.

4.5 *Pour étude et discussion: s'attaquer aux problèmes*

- * Réfléchissez au rapport entre la tolérance et la paix. Quelles sont dans le monde les formes de violence que vous considérez comme les plus néfastes ? Votre communauté souffre-t-elle de la violence ? Sous quelles formes ? Existe-t-il des solutions de rechange non violentes ?
- * Quelles sont à votre avis les atteintes les plus graves aux droits de l'homme dans le monde ? Avez-vous connaissance d'efforts faits pour y remédier ? Ya-t-il dans votre communauté des problèmes concernant les droits de l'homme ? Comment y remédie-t-on ?
- * Quelles sont les entraves les plus graves à la démocratie ? Comment la communauté mondiale pourrait-elle remédier à l'une quelconque de ces entraves ? Comment votre propre communauté pourrait-elle participer à ce processus ?

4.6 *Objectifs généraux d'apprentissage . valeurs, connaissances et compétences*

Les objectifs de l'éducation pour la tolérance sont vastes et complets, englobant tout un éventail de sujets et de compétences se rattachant à la valeur de la dignité humaine et aux autres valeurs qui ont été définies ici comme issues de la tolérance.

Les connaissances indispensables à la pratique de la tolérance sont fonction des valeurs recherchées. Une grande partie des contenus qui constitueraient les connaissances de base essentielles ont été mentionnés au chapitre 2, où les formes, indicateurs et signes de l'intolérance et de la tolérance ont été décrits. Ce matériel peut servir de point de départ pour la présentation et l'acquisition des données et de l'information sur les objectifs et les obstacles qui ont des incidences sur la paix, les droits de l'homme et la démocratie.

Le but est de faire acquérir à ceux qui suivent l'enseignement des capacités qui leur permettront de faire face dans un esprit constructif à toutes sortes de différences entre les hommes, de controverses politiques et de conflits sociaux. Quand on formule ainsi ces grands objectifs de l'apprentissage, il est utile d'y ajouter une sorte de récapitulation générale de ce que ceux qui vont pratiquer la tolérance devraient respecter, savoir et être capables de faire. Cette récapitulation fait l'objet du tableau ci-après qui

Tableau 1 - La tolérance: cadre conceptuel: objectifs et problèmes

Valeurs	Objectifs/Tolérance	Problèmes/Intolérance	Processus de tolérance
Paix	Débat entre citoyens Conflit constructif Relations sociales de coopération	Violence: physique structurelle culturelle psychologique	Maintien de la paix et autres moyens de contenir la violence et de remédier à ses conséquences destructrices Négociation, médiation, intervention du pouvoir judiciaire (Résolution non violente du conflit)
Droits de l'homme	Diversité culturelle Diversité religieuse Pluralisme politique	Sexisme, racisme, ethnocentrisme, pauvreté, exploitation, préjugés, discrimination, oppression	Coopération transculturelle Dialogue entre religions Mesures de protection des droits de l'homme Répartition équitable des ressources Développement durable
Démocratie	Multiplicité des philosophies et opinions politiques Débats sur la politique générale Accès sans restriction à des informations complètes sur les questions d'intérêt général	Entraves à la participation politique Déni des libertés fondamentales Censure et manipulation de l'information du public	Discussions politiques loyales et ouvertes Participation directe ou par des représentants à la prise des décisions Moyens d'information responsables libres d'informer le public

illustre les rapports entre les trois catégories d'apprentissage .

Le meilleur moyen d'évaluer l'éducation pour la tolérance étant de savoir comment ceux qui l'ont suivie utilisent dans la pratique les compétences qu'on leur a inculquées, on a fait figurer dans le tableau quelques objectifs de performance.

4.7 Pour une participation positive d'un monde de diversité: un processus d'enseignement de la tolérance

La tolérance, nous l'avons vu, est la valeur critique permettant d'inverser les processus d'intolérance et de violence. Quand on veut éduquer pour la tolérance, il est utile d'envisager le processus éducatif comme une série de domaines d'expérience constituant un processus d'apprentissage permanent pour une culture de paix.

La planification d'expériences éducatives destinées à faciliter l'accès des élèves à ces domaines peut être considérée en termes de qualités humaines et de capacités. La tolérance est envisagée ici à la fois

comme une valeur critique, ou condition d'édification de la paix, et comme une capacité croissante à faire édifier la paix. Pour que la tolérance ouvre la voie à un processus plus vaste d'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie, il faut que son champ d'action soit sans cesse élargi. Cet élargissement devra toujours être tempéré par les valeurs fondamentales de dignité et d'intégrité humaines, les limites que la tolérance ne saurait franchir apparaissant quand il est porté atteinte à ces valeurs fondamentales. Les domaines d'apprentissage ci-après constituent ainsi un processus d'enseignement de la tolérance, et les méthodes didactiques préconisées et illustrées dans le chapitre 5 serviront à y accéder.

- *Tolérance*: Reconnaissance du droit des autres à la vie et à l'existence
- *Contacts*: Attitude favorable à la présence d'autres personnes dans notre sphère sociale
- *Respect de la différence*: Reconnaissance des aspects positifs de la diversité
- *Compréhension de l'unicité*: Appréciation des formes particulières de la diversité humaine

- *La complémentarité en tant que principe du rapport à la différence*: Capacité à intégrer les différences de manière à enrichir et à renforcer la société
 - *La réciprocité en tant que base des efforts de coopération*: Capacité de concevoir des objectifs communs mutuellement avantageux pour divers groupes et à oeuvrer pour les atteindre
 - *Une culture de paix*: Reconnaissance de l'interdépendance et des universaux humains, et engagement à oeuvrer en faveur d'aménagements positifs de la diversité dans un monde interdépendant
- 4.8 *Pour étude et discussion: mise en route d'un processus d'apprentissage de la tolérance*
- * Comment le cadre présenté ici pourrait-il être adapté à la situation particulière de votre communauté et de vos classes ?
 - * Quelles possibilités y a-t-il dans votre école, ou dans vos écoles, pour un apprentissage en coopération et pour une formation au règlement des conflits ? Vos enseignants ont-ils été formés à ces méthodes ?
 - * Quelles sont, en matière d'éducation relative aux droits de l'homme, les questions et les préoccupations dont l'étude serait la plus opportune dans vos écoles et vos communautés ?
 - * Comment votre classe ou groupe peut-il déterminer s'il est prêt à étudier et à agir dans les divers secteurs qui constituent le processus d'apprentissage conduisant à une culture de paix ? Par quels moyens pouvez-vous pousser l'étude et la pratique au-delà de la valeur critique de la tolérance ?
 - * Passez en revue les unités d'enseignement du chapitre 5 et choisissez celles qui seraient les meilleurs modèles pour un processus d'apprentissage de la tolérance dans votre école ou dans vos écoles.

Tableau 2 - La tolérance: objectifs généraux d'apprentissage

Valeurs	Connaissances	Compétences	Base d'évaluation
Dignité humaine (Droits de l'homme)	- Les variétés d'identités humaines, personnelles et culturelles	- Coopération transculturelle - Utilisation des normes en matière de droits de l'homme pour porter un jugement sur des questions sociales	- Performance dans l'accomplissement de tâches transculturelles - Performance dans l'application à des cas concrets
Justice sociale (Démocratie)	- Formes multiples de processus et de contrôle démocratiques	- Réflexion critique - Communication de faits et d'opinions - Prise de décisions politiques	- Présentation et interprétation de situations types - Présentation et description de problèmes et de solutions possibles - Présentation des raisons justifiant une position politique
Société fondée sur la coopération et la non-violence (paix)	- Autres façons de réagir constructivement aux différends et aux conflits	- Discussion et débat - Règlements des conflits	- Arguments oraux et écrits en faveur de solutions et de rechange et choix de l'une d'elles - Simulation de procédures de règlement de conflits

5. *La tolérance en classe dans chaque discipline, à chaque niveau et dans chaque pays*

La première moitié du présent guide a été consacrée à la raison d'être, au cadre et au contexte de l'éducation pour la tolérance. Le présent chapitre porte sur la pratique dans les classes et présente des suggestions sur les modalités d'intégration de l'éducation pour la tolérance dans les programmes d'études, ainsi que quelques exemples sur la manière dont certaines leçons pourraient être faites. Il existe beaucoup d'autres possibilités, et l'UNESCO espère que les utilisateurs du présent ouvrage voudront bien lui faire part de leurs idées et de leurs expériences afin qu'il en soit tenu compte dans une version revue et augmentée de ce guide.

5.1 *Instiller la tolérance dans toutes les disciplines*

Comme tous les autres aspects de l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie, la tolérance peut et doit être introduite dans les écoles au moyen de deux approches fondamentales: une instruction explicitement destinée à atteindre les objectifs éducatifs visés et l'instillation dans toutes les activités scolaires des thèmes, de la morale et des comportements de la tolérance. Toute discipline, toute activité offre des possibilités de communiquer aux élèves les concepts, les valeurs et les pratiques par lesquels la tolérance contribue à la formation des communautés. L'école est elle-même à la fois une communauté et un laboratoire pour l'apprentissage d'une participation à des communautés plus vastes au niveau local, national et mondial.

5.1.1 *L'enseignement des langues: vecteur d'un apprentissage transculturel*

L'apprentissage des langues est l'une des modalités les plus fécondes de l'éducation pour la tolérance et la compréhension mutuelle. En effet, c'est seulement par la maîtrise de sa langue qu'on peut comprendre pleinement et vraiment une autre culture. L'étude d'une langue qui entrame celle de l'histoire et de la culture d'un peuple offre la possibilité de leçons sur certains des sujets suivants:

- * les valeurs culturelles et les expériences et événements qui ont influé sur leur formation;
- * les coutumes et institutions sociales, envisagées dans une perspective comparatiste qui illustre les différentes formes sous lesquelles des universaux humains, tels que la structure familiale, les célébrations, les occasions de deuil, etc., trouvent leur expression;
- * la lecture à haute voix de poèmes, récits épiques ou paroles d'hymnes nationaux pour servir de base à une réflexion sur la façon dont un peuple a réagi à son vécu collectif.

5.1.2 *La littérature: une clé pour l'étude des valeurs*

La littérature d'autres cultures, même en traduction, fournit une base qui permet de comprendre les valeurs et l'expérience des autres d'une façon plus vivante et plus humaine que par l'étude d'une histoire nationale, résumé de l'expérience sociale d'un peuple. Parmi les nombreux procédés utiles permettant d'enseigner à la fois la tolérance et la littérature, on peut mentionner ce qui suit:

- * dans un cours sur une épopée nationale, donner au moins des extraits et des résumés de récits épiques d'une ou deux autres cultures pour montrer combien cette forme d'art est courante;
- * des histoires et comptines pour enfants tirées de différentes cultures pourraient être inscrites aux programmes des jardins d'enfants et des écoles maternelles;
- * les élèves des écoles primaires pourraient étudier comment diverses cultures célèbrent et honorent leurs héros dans des récits qui retracent leurs vertus et leurs mérites;
- * les établissements secondaires pourraient donner des cours de littérature multiculturelle pour faire connaître aux jeunes les ouvrages des grands écrivains de diverses cultures contemporains des grands écrivains de leur pays;
- * les grands textes de diverses religions devraient aussi servir de base à des cours destinés à éduquer pour la tolérance.

5.1.3 *L'histoire: vers une conception inclusive de l'expérience humaine*

L'enseignement de l'histoire a souvent contribué à susciter des attitudes d'hostilité, d'exclusion et de préjugé à l'encontre des autres. La population d'un pays connaît en général sa propre histoire par la présentation qui en est faite du point de vue de ce pays, laquelle ne tient guère compte du regard porté par d'autres groupes sur les mêmes événements. Il est fréquent aussi que les faits concernant les femmes et les minorités n'y soient pas relatés. La plupart du temps, les guerres et les conflits retiennent davantage l'attention des historiens que la paix et la coopération. L'effort d'éducation pour la tolérance doit donc s'attacher à corriger et à compléter les récits historiques classiques. Pour ce faire, on peut notamment:

- * demander aux élèves de rechercher les propositions de paix qui ont pu être faites pour prévenir les guerres relatées dans leurs manuels;
- * inviter les élèves à réfléchir eux-mêmes aux mesures qui auraient pu être prises pour éviter les guerres et autres manifestations de violence;
- * des classes pourraient rédiger en collaboration une "histoire de l'avenir" qui montrerait comment, grâce à l'éducation pour la tolérance", l'humanité "a été guérie du fléau de l'intolérance", et comment l'avènement de la tolérance a conduit à la paix;
- * des élèves de groupes minoritaires pourraient répéter en classe des récits que leurs grands-parents et leurs parents leur ont fait de certains événements de manière à donner une dimension nouvelle à la version officielle;

- * on pourrait projeter des films d'autres pays présentant des événements historiques sous des angles différents;
- * des élèves pourraient faire des recherches et "Imaginer" des événements du point de vue de ceux dont on ne relate pas l'histoire, comme les populations autochtones, les femmes et les groupes ethniques qui ont été détruits ou assimilés par abandon de leur culture;
- * on pourrait organiser des jeux de rôle retraçant de grands moments de l'histoire pour discerner si les décisions prises procédaient de la tolérance ou de l'intolérance.

5.1.4 *Etudes sociales et instruction civique: apprendre les normes de la tolérance*

Dans les disciplines qui fournissent son contenu à l'instruction civique, l'éducation pour la tolérance devrait se fonder sur les normes internationales en matière de droits de l'homme, sur les possibilités de les mettre en oeuvre et sur les obstacles à leur application.

Il existe pour ce faire un très large éventail de pratiques éducatives. Parmi les plus faciles à adapter, il convient de mentionner les suivantes:

- * afficher dans chaque classe un exemplaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Dans l'enseignement primaire, on peut utiliser l'une des versions simplifiées de ces documents. Débattre une fois par jour ou par semaine, pendant toute la période scolaire, d'un article de l'un de ces documents ou des deux;
- * faire appel à des concepts et à des normes relatifs aux droits de l'homme pour rédiger le règlement de la classe;
- * faire préparer par les élèves du cours d'études sociales et/ou d'instruction civique une assemblée spéciale pour la Journée des droits de l'homme du 10 décembre;
- * étudier la Déclaration des Nations Unies sur la tolérance ainsi que les circonstances qui ont amené l'ONU à adopter cette déclaration. Discuter des situations dans le monde d'aujourd'hui qui ont amené l'ONU à s'occuper à nouveau de cette question. Que pourrait-on faire pour tenter d'instaurer la tolérance dans les régions du monde en proie à l'intolérance et aux conflits entre groupes ?
- * étudier ce que l'ONU, l'UNESCO et les organisations non gouvernementales peuvent faire pour protéger les droits de l'homme. Débattre de ce que les élèves eux-mêmes peuvent faire. Entreprendre des activités d'apprentissage des droits de l'homme telles que la rédaction de lettres et la participation aux efforts d'organisations en faveur des droits de l'homme.

5.1.5 Les sciences: questions d'éthique et de responsabilités

L'éducation pour la tolérance dans l'enseignement des sciences au niveau secondaire fournit une bonne base pour présenter et explorer les questions relatives aux responsabilités qui vont de pair avec le savoir. En étudiant l'histoire du XXe siècle, les élèves découvriront que la science n'a pas seulement permis d'atténuer les souffrances ou de lutter contre l'injustice, mais qu'elle a été mise aussi au service de l'intolérance. A mesure qu'ils acquerront des connaissances scientifiques, ils seront appelés à faire des choix quant à la manière d'utiliser leur savoir. Les suggestions ci-après posent des questions d'éthique et de responsabilité.

Les cours de physique pourraient être l'occasion de soulever certaines des questions de choix ci-après:

- * les implications éthiques de l'utilisation de la physique pour la conception d'armes de destruction massive ou la mise au point des moyens de pratiquer des génocides ou des tortures;
- * le contenu et la signification des "déclarations de conscience" faites par des physiciens.

A l'occasion des cours de sciences exactes et naturelles, quelques-uns des sujets ci-après pourraient être abordés:

- * les processus par lesquels les systèmes naturels s'adaptent au changement et à l'introduction d'éléments nouveaux ou "étrangers";
- * les principes de la symbiose et la manière dont certaines formes de vie élaborent des modes de coexistence et d'interdépendance;
- * le Manifeste de Séville sur la violence (UNESCO, 1992), qui récuse les théories relatives à l'instinct humain d'agression, base pour l'établissement de la tolérance comme norme sociale et pour l'avènement d'une culture de paix.

5.1.6 Mathématiques: les statistiques de l'équité

En tant que valeur positive, la tolérance exige l'équité économique et la justice distributive. Pour atteindre ces deux objectifs liés à la tolérance, il faut savoir quelles sont les ressources et comprendre la façon dont elles sont utilisées, réparties et partagées. Quelques-unes des activités ci-après pourraient aider les élèves à comprendre les incidences des structures et des modalités de l'économie sur les valeurs.

- * Utiliser les statistiques de l'alphabétisation, notamment celles qui concernent les différences entre les hommes et les femmes et entre les pays du Nord et ceux du Sud pour montrer comment se traduisent les avantages et les inconvénients en matière d'éducation.

- * Utiliser des chiffres comparatifs relatifs aux dépenses d'armement et aux dépenses sociales pour calculer le pourcentage de la richesse mondiale consacré à des conflits violents.

5.1.7 Art: expression des universaux humains

De tous les domaines se prêtant à l'éducation pour la tolérance, l'art est probablement le plus prometteur; il est le moyen par lequel les aspirations humaines universelles s'expriment de la manière la plus vivante. L'enseignement de l'appréciation comme de l'interprétation de l'art peut fournir l'occasion d'entreprendre l'une des actions suivantes et beaucoup d'autres encore:

- * dans les cours d'histoire de l'art, il conviendrait de faire figurer des exemples d'oeuvres de la période considérée provenant d'autres cultures. La peinture, la sculpture, etc., devraient être étudiées sous l'angle de thèmes humains universels et de la façon dont ceux-ci s'expriment selon les cultures;
- * les arts populaires traditionnels pourraient être étudiés comme des moyens de découvrir les valeurs ainsi que le sens esthétique et créateur de diverses cultures;
- * les oeuvres d'art pourraient être utilisées pour juger du climat de tolérance qui règne dans une société d'après l'image que celle-ci se fait des "autres", qu'il s'agisse des minorités vivant dans un pays ou de populations lointaines;
- * on pourrait étudier les arts et les médias populaires pour y déceler éventuellement des exemples de stéréotypes, de racisme, de sexisme, de dénigrement ou de diffamation. On pourrait étudier également les caricatures publiées juste avant ou pendant les guerres et les chocs culturels pour déterminer comment l'art populaire a été utilisé pour attiser les flammes de l'intolérance;
- * dans les cours de pratique artistique, i pourrait choisir des thèmes relatifs à la tolérance, aux droits de l'homme et à la paix comme sujets de dessins, de peintures ou d'affiches scolaires;
- * les enfants pourraient dessiner le "jardin de la diversité humaine" illustrant par des visages différents la merveilleuse panoplie des êtres humains;
- * on pourrait jouer et chanter la musique des mouvements de défense des droits de l'homme et des groupes ethniques et la prendre pour thème de discussion afin de découvrir les valeurs et les buts de groupes, ethniques ou autres, qui luttent pour la tolérance et les droits de l'homme. Les élèves pourraient débattre de la manière dont la musique et l'art fournissent inspiration et énergie pour ces combats;

- * les élèves pourraient composer et exécuter leur propre musique pour célébrer la tolérance, les droits de l'homme et la paix.

5.2 *Modèles de leçons pour tous les niveaux: depuis le jardin d'enfants jusqu'au secondaire*

Comme nous l'avons indiqué, beaucoup d'écoles dans le monde entier, en particulier les Ecoles associées de l'UNESCO, organisent un enseignement intéressant et utile de la tolérance pour les élèves de tous les niveaux. Nous nous bornerons ci-après à quelques exemples des méthodes actuellement utilisées.

Ces modèles peuvent être imités, mais ils sont mentionnés surtout comme des suggestions susceptibles d'être adaptées à des besoins et à des contextes particuliers. L'éducation pour la tolérance la plus efficace est celle que les maîtres ont expressément conçue à l'intention de leurs élèves. Nous espérons que les exemples donnés pourront servir à préparer d'autres matériels.

Ces matériels d'enseignement types sont présentés ici selon une séquence qui va du jardin d'enfants jusqu'aux dernières années du secondaire. Certains - d'entre eux ne conviennent qu'à l'année et au groupe d'âge indiqués, mais la plupart peuvent être adaptés à d'autres niveaux et à d'autres contextes d'apprentissage.

5.2.1 *Populations autochtones: préservation des cultures humaines (du jardin d'enfants à la 3e année)*

Les éducateurs introduisent aujourd'hui l'étude des cultures autochtones dans les programmes d'éducation pour les droits de l'homme, la paix et la compréhension mutuelle. L'un de ces universaux est une histoire des origines de l'humanité ou d'un peuple donné qu'on retrouve dans toutes les cultures. Ces histoires contribuent à former l'identité d'un peuple de même que les contes populaires expriment ses valeurs et ses coutumes. Refaire le récit des origines est un rite d'affirmation. Ecouter l'histoire des origines d'autres peuples est un acte de respect. Tolérer la diversité de ces histoires, c'est garantir l'intégrité culturelle des innombrables membres de la famille humaine.

Melinda Salazar, éducatrice américaine, elle-même issue d'une population autochtone d'Amérique du Sud, a pris les contes populaires de populations autochtones comme base de l'éducation morale dans l'enseignement primaire. C'est en leur racontant des histoires que l'on enseigne le plus de choses aux jeunes enfants. Salazar explique comment elle a fait appel à cette méthode dans une classe de troisième année:

"Quinze histoires empruntées à diverses cultures autochtones ont été présentées aux élèves. Après les avoir passées en revue, ceux-ci ont choisi celles qu'ils préféreraient. Ils ont appris à les raconter en

observant un conteur professionnel, en s'exerçant entre eux, en s'entraînant tous les jours, en s'analysant et en s'évaluant au sein du groupe. Les discussions et les recherches menées en classe ont permis aux élèves d'en apprendre davantage sur les pratiques et les traditions des populations autochtones. Ils ont défini les vérités morales qui se dégageaient de ces histoires en identifiant la qualité qui y était évoquée, en la reliant à leur expérience personnelle, en faisant des rapprochements avec la littérature et en exposant les enseignements à en tirer. Cette approche intégrée a inculqué aux élèves des connaissances nouvelles sur les populations autochtones du monde, une compréhension nouvelle de notre histoire et leur a permis, grâce à ces histoires, de donner une valeur et un sens nouveaux à leur vie quotidienne."

5.2.2 *Utiliser l'art et l'artisanat pour édifier une communauté (du jardin d'enfants à la 4e année)*

La tolérance envers les autres est multiforme. Elle se fonde essentiellement sur le respect du droit des autres à être eux-mêmes et à être acceptés par leur communauté. Cette acceptation est importante pour que l'individu ait le sentiment de sa propre valeur et de sa propre dignité humaine. Le besoin d'être respecté et accepté est une aspiration humaine universelle qui vaut pour tous les âges et toutes les cultures. Cultiver ces qualités est un élément important de l'édification d'une communauté qui devrait faire partie intégrante de l'éducation dispensée aux tout jeunes enfants. Les deux exercices ci-après, tirés de *Education for Mutual Understanding* (ouvrage disponible dans sa version intégrale auprès de la Foundation for International Studies, Université de Malte, La Valette), font appel aux activités artistiques et artisanales pour enseigner les aptitudes à la vie communautaire, à la coopération et à l'altruisme. Ces activités peuvent jeter les bases de l'acceptation d'autrui et de l'égalité des sexes, indispensables à des communautés pacifiques, justes et démocratiques.

Vivre ensemble: inculquer le sens de la solidarité

Activité n° 1

Les enfants chantent et dansent ensemble

Les maîtres peuvent enseigner aux enfants des chansons entraînantes afin qu'ils apprennent à chanter et à inventer des gestes, par exemple se donner la main et se déplacer en faisant les mêmes pas. Les enfants se sentent ainsi plus proches les uns des autres. Si le maître ne sait ni chanter ni jouer d'un instrument, il peut avoir recours à des cassettes. (Note: on admet généralement que chanter en groupe est à la fois une forme d'expression et un facteur de solidarité.)

Activité n° 2

Garçons et filles pratiquent ensemble des activités artisanales

Pour qu'ils se sentent mieux ensemble, il ne doit y avoir aucune discrimination entre garçons et filles. Qu'il s'agisse d'exercices simples de couture ou de travail du bois, tous les enfants doivent avoir les mêmes possibilités. Il faut que les garçons et les filles travaillent ensemble en groupes mixtes, certains pratiquant le travail du bois, d'autres la couture. Par la suite, on pourra intervertir la couture et le travail du bois.

5.2.3 *La communication pour la compréhension mutuelle (4e à 7e année)*

L'aptitude à communiquer dans sa langue maternelle et dans d'autres langues fait partie intégrante des comportements de tolérance. Il est important d'apprendre à s'exprimer et à écouter et comprendre vraiment les autres pour parvenir à la compréhension mutuelle et à la coopération et pour apprécier la diversité humaine. Le contexte axiologique des aptitudes à la communication est également important, comme le montrent les exercices tirés de *Education for Mutual Respect*. Le contexte de tolérance exige un échange authentique qui implique qu'on est capable non seulement d'écouter et de trouver un sens à ce que l'on entend, mais aussi de formuler clairement ses idées et ses opinions.

Les cours de langues étrangères peuvent souvent favoriser la compréhension de cultures et de contextes différents. La meilleure façon d'obtenir ce résultat consiste à organiser des discussions entre les élèves, en leur fournissant toutes les occasions possibles de communiquer dans une autre langue.

Pour ces exercices, il est indispensable de savoir parler et de savoir écouter en comprenant. Ce n'est que lorsque ces deux éléments indissociables sont réunis qu'une conversation véritable peut avoir lieu.

Apprendre aux enfants à s'écouter les uns les autres, de façon à réduire au strict minimum les monologues et le risque de voir un élève monopoliser la parole, c'est déjà avancer sur la voie du respect mutuel.

Activité n° 3

Ce que j'apprécie chez les autres

Méthode: Les enfants collent sur leur dos un morceau de papier. Puis un crayon à la main, chacun doit faire le tour de la classe et écrire sur le papier collé sur le dos de chacun de ses camarades les qualités qu'il apprécie ou qu'il admire en lui.

Outre que les enfants peuvent ainsi se familiariser avec les adjectifs, ceux qui se sentent seuls parce qu'ils sont timides ou peu sociables prennent de l'assurance à mesure qu'ils se rendent compte que d'autres les connaissent et les apprécient.

Activité n° 4

Réagir contre le sexisme

Cet exercice a pour objet d'encourager les élèves à réfléchir sur les contacts qu'ils nouent avec leurs camarades du même sexe, à apprendre à écouter et à discuter et à rechercher comment les garçons et les filles peuvent se soutenir mutuellement dans la lutte contre le sexisme.

Méthode: Le maître divise la classe en groupes de cinq ou six élèves du même sexe. Chaque groupe doit répondre à une série de questions. Ensuite, les réponses de toute la classe sont réunies et comparées.

Les questions pourraient être les suivantes:

1. Qu'est-ce qui me plaît réellement dans le fait d'être un garçon ou une fille ?
2. Qu'est-ce qui ne me plaît pas dans le fait d'être un garçon ou une fille ?
3. En tant que garçon ou fille, quelles sont les difficultés auxquelles je me heurte dans mes rapports avec les personnes du même sexe ?
4. En tant que fille ou garçon, qu'est-ce que je ne voudrais plus jamais entendre ou subir de la part de personnes (enfants) de l'autre sexe ?
5. Que puis-je faire en tant que fille ou garçon pour aider à comprendre et à soutenir les personnes de l'autre sexe afin d'abaisser les barrières entre nous ?

Activité n° 5

Éliminer la discrimination raciale

L'éducation pour le respect mutuel doit tenir soigneusement compte du fait que les stéréotypes sont dangereux parce qu'ils sont utilisés pour justifier la violence. Plus des êtres humains sont déshumanisés, relégués dans une catégorie infra-humaine ou considérés comme des étrangers, plus il est facile aux autres êtres humains de les traiter avec intolérance. L'enseignant lui-même risque parfois de donner un cours comportant une incitation déguisée au racisme ou de favoriser le racisme par des remarques inconsidérées. Les enseignants doivent faire leur examen de conscience et ne pas dissimuler leurs propres préjugés qui peuvent involontairement favoriser l'intolérance.

Méthode: Il incombe à l'éducateur de signaler le racisme "caché" que peuvent contenir les manuels et les histoires. On peut ainsi apprendre aux enfants à faire preuve de plus d'esprit critique quand ils lisent. On peut, par exemple, leur donner un passage du genre suivant:

M. Winston est britannique.
Il a un ami qui s'appelle Alao.
Alao est africain.
M. Winston est docteur.
Son ami Alao est cultivateur.
M. Winston guérit toujours Alao lorsque celui-ci est malade.

On remet ensuite aux enfants une version révisée du même texte:

M. Winston est britannique
Il a un ami qui s'appelle M. Alao
M. Alao est nigérian.
M. Winston est médecin.
M. Alao est cultivateur.
M. Winston envoie toujours des médicaments à M. Alao lorsque celui-ci a de la fièvre.
M. Alao envoie toujours des produits agricoles à M. Winston pour que celui-ci les mange.
Ils sont réellement bons amis.
Et ils sont contents des services qu'ils se rendent mutuellement.

Les élèves sont ensuite invités à discuter du genre d'attitudes que l'histoire originale et sa "version révisée" transmettent aux lecteurs. Demandez-leur d'intervertir les rôles: M. Alao est un docteur nigérian. M. Winston est un cultivateur du Zimbabwe.

5.2.4 Compréhension à l'égard des réfugiés: *apprendre à se soucier des autres* (4e à 7e année)

L'altruisme est une valeur primordiale de toute société tolérante. Ce sont ceux qui le pratiquent qui peuvent le mieux l'enseigner. Là encore, les préoccupations humanitaires de l'enseignant favoriseront la création d'un climat propice à cet apprentissage. Apprendre à se soucier des autres exige notamment qu'on soit capable d'empathie et de pratiques secourables. L'empathie est un sentiment qui apparaît souvent lorsqu'une occasion se présente de se mettre à la place des autres. Le jeu de rôles constitue un procédé pédagogique utile pour cela. Parmi les "autres" qui ont souffert d'intolérance et ont particulièrement besoin d'être accueillis avec empathie figurent les réfugiés. Le jeu de rôles ci-après, destiné à développer une telle attitude, est tiré de *"birman Rights: Proposals for Education for Peace based on the Human Rights of the Child"*, préparé et publié en Andalousie (Espagne) par la Chancellerie de l'éducation et de la science.

Jeu de rôles: cette méthode devrait permettre à tous les élèves de se placer dans la situation des autres ... Les enfants réfugiés forment un groupe particulièrement vulnérable, tant physiquement que psychologiquement, et ils subissent pour la plupart de graves traumatismes.

Les enfants sont particulièrement sujets aux maladies à la suite de malnutrition ou de brusques changements de climat ou du fait de la situation alimentaire ou sanitaire. D'autre part, l'épuisement dû à l'obligation de se déplacer et de s'échapper sans cesse, l'effroi et la terreur dus à la fuite et à la traversée de zones de combat produisent très souvent des séquelles physiques et psychologiques. Les enfants réfugiés ont peur de l'avenir parce qu'ils ont été brutalement arrachés à leur milieu, qu'ils sont plongés dans l'insécurité et qu'ils ne peuvent compter sur le soutien de leurs parents, eux-mêmes traumatisés.

Objectifs: présenter des situations fondées sur le thème des réfugiés afin de permettre aux élèves de jouer leurs rôles.

Durée: cinq minutes pour chaque rôle.

Participants: groupes de deux ou plusieurs élèves.

Matériel: un fichier avec plusieurs cartes.

Méthode: un groupe d'élèves prend une carte dans le fichier, la lit et attribue un rôle et des activités à chaque membre ... devant leurs camarades de classe, les acteurs doivent représenter dramatiquement la situation et proposer spontanément des solutions. Après plusieurs représentations, chaque groupe relira sa carte et proposera des réponses aux questions relatives à diverses situations suggérant éventuellement des modifications. Ires acteurs ont une liberté totale pour cela.

Etude de cas:

1. Un père, une mère et leurs enfants doivent fuir leur foyer et leur pays. Qu'emporteraient-ils ?
2. Dans l'avion qui les transporte vers leur pays d'exil, l'Espagne, l'enfant interroge ses parents sur le pays, les gens, les habitudes qu'il trouvera à son arrivée.
3. Deux enfants, un Espagnol et un Lao, sont dans la cour de récréation, le petit Espagnol veut jouer à la guerre avec son ami. Imaginez les réactions.
4. Un enfant d'El Salvador se plaint auprès de son père d'être différent de ses camarades de classe.
5. Un Sahraoui dit à un enfant d'Almeffa combien il aime son pays natal.
6. Un Espagnol et un Marocain envoient une demande d'emploi pour le même poste. Le chef du personnel favorise l'un des candidats.

(Adapté de *Fleeing Onets Country*, publié par l'UNICEF, New York (1985), p. 39, Ver. H. Werthmuller. Essai pédagogique sur le thème: Les enfants ont des droits. Comité suisse pour l'UNICEF).

Note: La présente section pourrait être complétée et élargie à l'aide du programme sur les droits de l'enfant de l'UNICEF.

5.2.5 *Imagination, empathie et confiance:* *éléments de la tolérance (5e à 8e année)*

Le développement de capacités de compréhension, d'empathie et de compassion est un objectif important de l'éducation pour la tolérance. Pour y parvenir, il faut donner aux élèves des expériences qui les sensibiliseront aux sentiments des victimes et aux

conséquences sociales de l'intolérance et des préjugés. Les activités d'apprentissage ci-après ont été mises au point par des éducatrices russes (Nina Ashkonazi et Galina Kovalykova) pour faire vivre de telles expériences aux élèves d'une école moyenne de Moscou.

Activité n° 6

Imagination

L'imagination est une faculté humaine unique qui permet aux gens de comprendre et de prendre conscience de leurs responsabilités envers autrui. Cette faculté nous permet de ressentir la peine et le plaisir des autres. Les poètes et les enfants possèdent cette faculté. Grâce à l'imagination, on peut entrer en relation étroite avec tous les êtres vivants.

Objectifs: Les élèves pourront utiliser leur imagination pour créer un climat de solidarité, des relations positives et une compréhension mutuelle.

Stratégies: Le maître fait composer par les élèves un poème (en vers blancs).

Le sujet est la race, les religions ou les conflits ethniques. Le maître explique aux enfants que chacun d'eux doit trouver une image poétique en rapport avec le conflit. Ce peut être la haine, les larmes d'un enfant, une joie évanouie, une sonnerie d'alarme, une fleur piétinée, une poupée abandonnée, etc. Quand les enfants ont compris ce qu'on attend d'eux, ils trouvent habituellement quantité de belles images poétiques.

Activité n° 7

Un filet des préjugés

Le filet des préjugés empêche les peuples, les rend muets et sans défense, les blesse et les offense.

Objectifs: (1) Les élèves pourront comprendre la manière dont les stéréotypes et les préjugés agissent sur les gens. (2) Les élèves apprendront à soutenir celui qui est insulté ou humilié par d'autres.

Stratégies: Le maître désigne un élève pour représenter un groupe minoritaire. Les élèves commencent à raconter sur le groupe des anecdotes et des plaisanteries basées sur des stéréotypes et des préjugés défavorables.

A chaque anecdote, le maître "marque un point" en posant un bout de ficelle ou un autocollant sur la "minorité", l'enfonçant ainsi dans le filet des préjugés jusqu'à ce que les autres élèves l'emprisonnent au point qu'il ne peut plus bouger ni ouvrir la bouche, pris qu'il est dans le filet des préjugés.

Le maître demande ensuite à la "minorité" ce qu'elle a ressenti dans cette situation, puis demande aux élèves: qu'éprouvez-vous ? Aimerez-vous tenir ce rôle ?" Ils discutent ensuite de l'impact des stéréotypes et des préjugés sur les gens et la société.

Pour dégager le prisonnier du filet, le maître demande aux élèves de lui dire quelque chose de positif sous la forme d'un message d'amour et de sympathie.

En jouant à ce jeu, les élèves ne comprennent pas seulement la cruauté et l'injustice des préjugés, mais ils ont aussi l'occasion de se rendre compte qu'il est en leur pouvoir de réduire les préjugés, d'accroître la tolérance et de créer l'harmonie.

5.2.6 Droits de l'homme: les bases éthiques de la tolérance (6e à 9e année)

Bien qu'intégré au programme à tous les niveaux et dans toutes les disciplines, le concept de base des droits de l'homme considérés comme l'éthique fondamentale d'une culture de paix, devrait également faire, à chaque niveau, l'objet d'une attention spéciale. On trouvera ci-après une leçon qui devrait convenir au premier cycle de l'enseignement secondaire. Elle est tirée d'un manuel que des professeurs d'anglais bulgares ont préparé à l'intention des Ecoles associées de D'UNESCO (*Continuing Challenge to Human Rights and Peace, 1992*, Rouse, Bulgarie, p. 40. Disponible auprès du Système des écoles associées de l'UNESCO). Ce manuel pourrait être adapté à d'autres langues et à d'autres matières, comme les études sociales. Le maître pourrait commencer avec la citation de Cicéron qui observait que les principes de dignité et de liberté en tant que droits universels inhérents à la personne humaine sont très anciens. Les élèves pourraient rechercher des citations similaires dans d'autres cultures, anciennes ou plus récentes. Ils pourraient également chercher, dans diverses cultures et chez divers philosophes, les nombreuses formes de "la Règle d'or" exprimant la même idée essentielle.

Activité n° 8

Dignité humaine: la valeur centrale

- * Organiser une séance de discussion au sujet de la dignité humaine. Demander aux élèves de se préparer à participer en reprenant la formule: "Il n'est rien de plus douloureux que l'insulte à la dignité humaine, rien de plus humiliant que la servitude. La dignité humaine et la liberté sont des droits que nous acquérons en naissant. Défendons-les ou mourons dans la dignité" (Cicéron, 10643 av. J.-C.).
- * Constituez une équipe pour étudier les attitudes des gens vivant dans votre entourage immédiat (classe, famille, amis, voisins, etc.) à l'égard de membres d'autres groupes ethniques.

Voici quelques suggestions pour un questionnaire sur la dignité humaine:

- élégance: beauté, convenances, retenue
- conduite: contenance, voix, gestes, opinions, sentiments, vertus, habitudes, principes
- autorité: influence, supériorité
- bon goût: bonté, pureté, jugement
- prestige: importance, influence
- honneurs: récompense, titre, noblesse, blasons
- orgueil: affectation, sens moral, mépris, insolence, préjugés
- formalisme: rituel, étiquette, attention, célébration, uniforme
- ostentation: manifestation, publicité, publication, sociabilité, flatterie.

Analysez les résultats et suggérez des activités pour enseigner aux jeunes la tolérance et le respect de la dignité humaine.

5.2.7 Lutte contre les stéréotypes (6e à 9e année)

Les préjugés contre les minorités, les immigrants et les personnes de culture différente sont à la fois exprimés et renforcés par les stéréotypes. Ceux-ci sont un grand obstacle à la compréhension interculturelle et à l'harmonie des sociétés pluralistes. Cependant, cet obstacle persiste parce qu'il est rare qu'on le conteste et qu'on y réfléchisse. Ainsi, l'une des tâches les plus importantes qui incombent à l'éducation pour la tolérance est de fournir des occasions de réfléchir et de prendre conscience de la manière dont les stéréotypes infléchissent les jugements et les perceptions. L'exercice suivant qui nous vient des Philippines pourrait être adapté à de nombreuses autres sociétés multiculturelles (extrait de Toh Swee-Hin et Virginia Cawagas, *Theory and Practice in Values Education*, Phoenix Publishing House, Quezon City, 1990).

Les stéréotypes [sont] un des fondements de la discrimination, de l'ethnocentrisme et du racisme avec leur cortège de méfiances, de domination et de conflits entre les cultures.

Pour les Philippines, la diversité culturelle est sans aucun doute un des éléments qui donnent au pays tant de richesse et d'intérêt sur le plan humain. Il y a plus de cent communautés culturelles différentes parlant des langues et des dialectes différents dispersées sur des milliers d'îles. [...]

L'activité décrite ci-après est destinée à faire mieux connaître et apprécier les traditions et caractéristiques culturelles de toutes les soeurs et de tous les frères philippins. Cette compréhension transcende les stéréotypes tout en demeurant sensible aux différences fécondes entre toutes les tribus et communautés. Il faut espérer que l'exercice incitera tous les élèves à oeuvrer de manière non violente pour une société respectueuse

des différences culturelles, mais soucieuse d'édifier une solidarité culturelle dans la diversité.

Méthode:

1. Former cinq ou six groupes travaillant chacun sur une des diverses communautés culturelles. On peut procéder par tirage au sort, mais l'identité de chaque groupe ne doit pas être révélée avant que celui-ci ait présenté son travail.
2. Quand tous les groupes se seront vu assigner une communauté culturelle, ils se livreront chacun à un travail intensif sur la culture de cette communauté ou tribu en faisant appel à leurs impressions, perceptions, lectures ou expériences directes. La discussion pourra porter sur les coutumes, croyances, habitudes, caractéristiques, moyens d'existence, formes artistiques et autres éléments culturels.
3. Après le travail intensif, les groupes prépareront leur rapport sous la forme d'une pantomime. En trois minutes au maximum, la communauté culturelle ou tribale sera portraiturée au moyen d'une interprétation mimée. Des sons et des accessoires pourront être utilisés, mais il n'y aura pas de dialogue, la présentation devant se faire dans le silence à l'exception de la musique de fond, qui devra de préférence être empruntée aux traditions des tribus considérées.
4. Après chaque portrait, les autres groupes seront invités à identifier la communauté (tribale ou culturelle portraiturée).

Discussion:

Après la présentation par les groupes, les questions suivantes pourront guider la discussion:

1. Quelles coutumes, croyances ou caractéristiques ont-elles été représentées ?
2. Ces caractéristiques étaient-elles positives ou négatives ?
3. Les portraits étaient-ils fidèles ? Pourquoi l'étaient-ils ou pourquoi ne l'étaient-ils pas ?
4. Les groupes ont-ils montré de la compréhension, de la sensibilité et du respect pour des tribus qu'ils portraituraient ?
5. Discernait-on des stéréotypes dans les portraits ? Y avait-il des caractéristiques attribuées à tel ou tel groupe qui: (a) pourraient se remontrer également dans d'autres groupes et (b) ne s'appliquent pas nécessairement à tous les membres du groupe ?
6. Est-il juste de transformer des personnes ou des communautés en stéréotypes ?
7. Discuter de certaines conséquences que peuvent entraîner les stéréotypes culturels. Inciter les élèves à en donner des exemples concrets.
8. Comment peut-on transcender les stéréotypes culturels ?

5.2.8 *L'intolérance en tant qu'exploitation (10e à 12e année)*

Les manifestations d'intolérance précédemment définies comprennent notamment l'exploitation et le sexisme. Souvent, l'exploitation est associée à d'autres formes d'intolérance telles que le sexisme, le racisme et le colonialisme. Les victimes de l'exploitation sont le plus souvent des personnes vulnérables parce que socialement défavorisées en raison de leur pauvreté, de leur âge et de leur sexe. Leur voix se fait rarement entendre dans les médias habituels ou dans les programmes scolaires, mais ces victimes de l'intolérance ne restent pas muettes. Voici, pour ne donner qu'un exemple, le cas d'une femme (appelée ici Muchacha ou "fille", mais qui pourrait avoir n'importe quel âge) exprimant sa situation d'exploités. Le poème reproduit a été emprunté à *Women in Brazil* dans *Human Rights Newsletter*, no 6, hiver 1993, University College of Ripon and York St. John, York, YO3 7EX, (Royaume-Uni), Télécopie 0909 6125-12.

Muchacha

Je suis la machine à laver
que le Sénor n'achètera pas
tant que je coûterai moins cher
et ferai gagner du temps
à la Sénora
et lui éviterai de s'abîmer les mains.

Je suis l'aspirateur
dont la Sénora n'a pas besoin,
le lave-voiture
le jardin d'enfants,
la blanchisserie,
la sage d'hôpital
et le caddie,

Je suis la libération
de la Sénora,
le bouton
qui réalise tous les voeux - il suffit d'appuyer;
je coûte moins cher...

Activités et discussions

- Discutez les questions suivantes:
 - * D'après vous, d'où vient Muchacha ?
 - * Savez-vous quelque chose sur l'origine des domestiques dans diverses régions du monde ?
 - * Pourquoi, selon vous, fait-elle ce travail domestique ?
 - * Dans quelles conditions ces gens-là vivent-ils ?
- Jeu de rôle ayant pour sujet une conversation entre la Muchacha et:
 - * la Sénora (la "mâîtressc de maison")
 - * le Sénor (le "mâître de maison")
 - * les enfants de la famille

- puis une conversation entre le Sénor et la Sénora au sujet de la Muchacha:

- * Selon vous, quel est le degré de tolérance et/ou de respect dans ce type de relation ?
- * Comment la dignité personnelle et le droit aux loisirs de la Muchacha pourraient-ils être améliorés ?

5.2.9 *La différence - l'image de l'Autre (10e à 12e année)*

Pour devenir tolérant, le plus difficile est souvent de transcender les images -négatives des autres ou, en situation de conflit, de "l'autre". Dans toute relation humaine, mais surtout au sortir de conflits, il est très important pour le processus de réconciliation, de remplacer les stéréotypes par des images et une connaissance de l'autre plus proches de la réalité et de l'image que les autres se font d'eux-mêmes. C'est pourquoi la série d'exercices suivante, qui fait partie d'un projet visant à instaurer la tolérance et la compréhension mutuelle dans le Liban d'après la guerre civile, est un exemple particulièrement utile parce qu'elle a été conçue comme un moyen de lutter contre l'intolérance dans la réalité.

Les extraits ci-après proviennent du *Manual for Education for Human Rights, Peace and Democracy*, fruit d'un projet mené au Liban sous le patronage conjoint de l'UNESCO et de l'Association internationale de recherche pour la paix au titre de leur collaboration au programme Culture de la paix.

Exercice n° 1: Qu'est-ce que la différence ? Qu'est-ce que la discrimination ?

Objectifs:

- Aider les participants à comprendre le sens du mot différence, le sens du mot discrimination et la différence entre les deux.
- Aider les participants à rapprocher ces deux concepts de la réalité libanaise en prenant des exemples concrets dans la vie quotidienne.
- Le maître écrit le mot "différence" au tableau et demande aux élèves de dire simplement et brièvement ce que ce mot signifie pour eux.

Exercice:

- Le maître inscrit les réponses au tableau sans faire d'observation ni d'analyse.
- Le maître classe ensuite les réponses selon qu'elles se rapprochent ou s'éloignent les unes des autres pour déterminer les différentes définitions du mot "différence".
- Après cela, le maître fournit une définition plus précise du mot "différence" en donnant des exemples et en expliquant la différence entre ce mot ou concept et le concept de "discrimination".
- (Une différence n'est qu'une disparité, naturelle ou sociale, entre deux éléments ou deux choses; la

discrimination et cette différence à laquelle s'ajoute une sorte d'inégalité sociale entre les deux parties du fait que l'une est définie comme inférieure et l'autre comme supérieure.)

- (La différence est une source d'enrichissement tandis que la discrimination est une source d'injustice ou de violence à l'encontre d'une des parties considérées et qu'elle est essentiellement le fait d'un groupe de personnes qui tirent profit de cette différenciation ou discrimination).

5.2.10 *L'identité au coeur des droits de l'homme* (11^e et 12^e année)

Les questions d'identité sont extrêmement importantes pour la recherche des voies qui mènent à la tolérance. L'intolérance culturelle du colonialisme a soutenu l'exploitation économique des pays que les colonisateurs devaient appeler ensuite "pays en développement" ou "pays du tiers monde", évitant ainsi de reconnaître l'intégrité culturelle et les capacités endogènes des peuples colonisés. Ce déni s'inscrit dans le processus d'intolérance qui entretient une violence structurelle. Tout programme éducatif ayant pour objectif l'instauration d'une société mondiale tolérante doit absolument s'attaquer à cette question.

Comme l'identité est d'une importance extrême pour les jeunes adolescents, ceux-ci sont capables de comprendre combien le respect de l'identité est essentiel pour développer l'estime de soi et la reconnaissance de la dignité humaine. L'Afrique, qui a souffert de l'intolérance culturelle et de l'exploitation économique, nous offre, pour explorer l'identité et la tolérance, les matériels suivants, extraits de *International Understanding through Foreign Languages* (publié sous la direction du professeur Clausenbauer par la Commission allemande pour l'UNESCO, p. 189).

M. Kenneth Kaunda, président de la République de Zambie:

Nous avons considéré, et nous considérons toujours, que ce que l'Afrique a à offrir à la culture mondiale doit relever du domaine des relations humaines... Les experts ont toutes sortes d'étalons pour juger du degré de civilisation d'un peuple. Dans la société africaine traditionnelle, le critère est le suivant: comment la société traite-t-elle les personnes âgées, et même tous ceux de ses membres qui ne sont pas utiles ou productifs au sens le plus étroit du terme? Jugées d'après cet étalon, les sociétés dites avancées ont beaucoup à apprendre des sociétés dites arriérées...

Julius K. Nyerere, ancien président de la République-Unie de Tanzanie:

La croissance doit naître de nos propres racines, et non de la greffe sur ces racines de quelque chose d'étranger à notre société. Nous nous nourrirons des idées

humaines universelles et des expériences pratiques d'autres peuples; mais nous partons d'une acceptation sans réserve de notre africanité et de la conviction que notre propre passé contient mille choses utiles pour notre avenir...

Pour discussion:

1. Que pensez-vous des paroles du président Kaunda sur la manière de juger du degré de civilisation? Comment votre communauté ou votre société évalue-t-elle la "civilisation"? Comment pensez-vous que le degré de civilisation devrait être évalué? Quel rôle la tolérance devrait-elle jouer?
2. Comment interprétez-vous les paroles du président Nyerere? Comment exprimeriez-vous la relation entre "les idées humaines universelles" et les valeurs d'une culture particulière? Comment pourrions-nous respecter l'intégrité culturelle des divers peuples tout en visant à une culture mondiale de paix? Comment la tolérance peut-elle jouer un rôle médiateur entre les deux niveaux de culture humaine? Quel rôle les droits de l'homme peuvent-ils jouer?

5.2.11 *Les crimes d'intolérance* (11^e et 12^e année)

Comme on l'a indiqué précédemment, la véritable tolérance exige le respect de limites. Trop souvent, celles-ci ont été repoussées trop loin et l'intolérable devient le déraisonnable, la honte de la société. En fait, l'intolérance a contribué à des crimes d'une telle ampleur que ceux-ci ont été qualifiés de crimes contre l'humanité, génocide, apartheid, torture ainsi que viol et mauvais traitements graves infligés aux femmes et aux enfants. Les élèves les plus mûrs ont besoin de comprendre tout ce que l'intolérance peut entraîner dans la réalité d'épreuves et de souffrances humaines. Les films romancés sont un excellent outil pédagogique pour cela. Pour prendre la mesure des conséquences de l'intolérance et pour les comprendre, il faut plus de maturité et une certaine connaissance des événements historiques. Cette approche est donc recommandée pour le second cycle de l'enseignement secondaire. Le programme suivant est une adaptation d'un programme conçu par Yasuyo Fukunaga, professeur d'anglais au Japon. Il a également été utilisé pour les études sociales et comme complément aux cours de littérature. Des films sur des thèmes similaires existent dans diverses langues, dont un grand nombre sous forme de cassettes vidéo, qui peuvent être facilement utilisés dans les écoles qui ont des moniteurs et des magnétoscopes.

Les cas et les événements décrits montrent quelques conséquences humaines de l'intolérance qui peuvent être considérées comme des violations des droits de l'homme. Aussi, les nonnes internationales pertinentes ont-elles été incluses dans les textes. Nous suggérons de commencer le cours par une lecture de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont les violations sont révélatrices de l'intolérable.

1. *The Killing Fields* (La déchirure)
Thèmes: Le politicide, le génocide et les réfugiés
Lectures: Convention internationale pour la prévention et la répression du crime de génocide
Convention relative au statut des réfugiés
2. *Sophie's Choice* (Le choix de Sophie)
Thèmes: Le génocide, l'holocauste et les camps de concentration
Lecture: Les principes de Nuremberg
3. *Mississippi Burning*
Thème: Le racisme et le mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis
Lecture: Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
4. *The Color Purple* (La couleur pourpre)
Thème: Le sexisme et les mauvais traitements infligés aux enfants
Lecture: Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
5. *The Mission* (La mission)
Thèmes: Les peuples autochtones, le génocide et le colonialisme

Lecture: Projet de déclaration des droits des peuples autochtones

6. *Cry Freedom* (Cry Freedom, le cri de la liberté)
Thème: L'apartheid
Lecture: Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid, Charte africaine de la liberté.

5.3 Discussion finale: organiser nos efforts

Bien que de portée limitée, le présent ouvrage fournit une base permettant de prendre certaines initiatives en matière d'éducation pour la tolérance. Commencez vous-même par examiner les questions qui suivent:

- * Quels buts et objectifs devraient-ils être assignés à nos efforts d'éducation pour la tolérance ?
- * Quels éléments et exemples pouvons-nous prendre dans le présent ouvrage pour les adapter ?
- * De quels autres matériels avons-nous besoin ?
- * De quels matériels disposons-nous déjà dans notre communauté ou dans notre école ?
- * Quels matériels et quelles méthodes peut-on mettre au point pour faciliter nos efforts et ceux de l'UNESCO au service de l'éducation pour la tolérance ?
- * Comment évaluerons-nous les résultats de notre programme ?

Suggestions pour la version revue et augmentée de
"La tolérance, porte ouverte sur la paix: guide d'enseignement/apprentissage
en matière d'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie"

Nom.

Adresse

Dans quel contexte ou dans quelle situation avez-vous utilisé le présent ouvrage ?

.....
.....

Quels chapitres avez-vous utilisés ?

.....
.....

Quelles recommandations feriez-vous pour que ces chapitres soient revus et augmentés ?

.....
.....

Si vous avez utilisé le guide en entier, veuillez communiquer vos observations sur chaque chapitre et l'utilité qu'il a présentée pour vous (prière de bien vouloir utiliser des feuillets additionnels)

.....
.....

A quelles autres organisations spécialisées pourriez-vous recommander qu'il soit fait appel pour l'édition revue et augmentée ? (prière d'indiquer le nom complet, l'adresse et les numéros de télécopie et de téléphone)

.....
.....

Quels autres matériels d'études suggérez-vous de faire figurer dans la nouvelle édition ?

.....
.....

Des méthodes ou matériels pour l'enseignement de la tolérance ont-ils été mis au point par vous-même, votre école, votre organisation ou votre communauté ? (Dans l'affirmative, prière de joindre des exemplaires)

.....
.....

Autres observations et suggestions:

.....
.....

Prière de retourner à:

UNESCO Section d'éducation humaniste, culturelle
et internationale
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07-SP
FRANCE

N° de télécopie (33.1) 40 65 94 05